

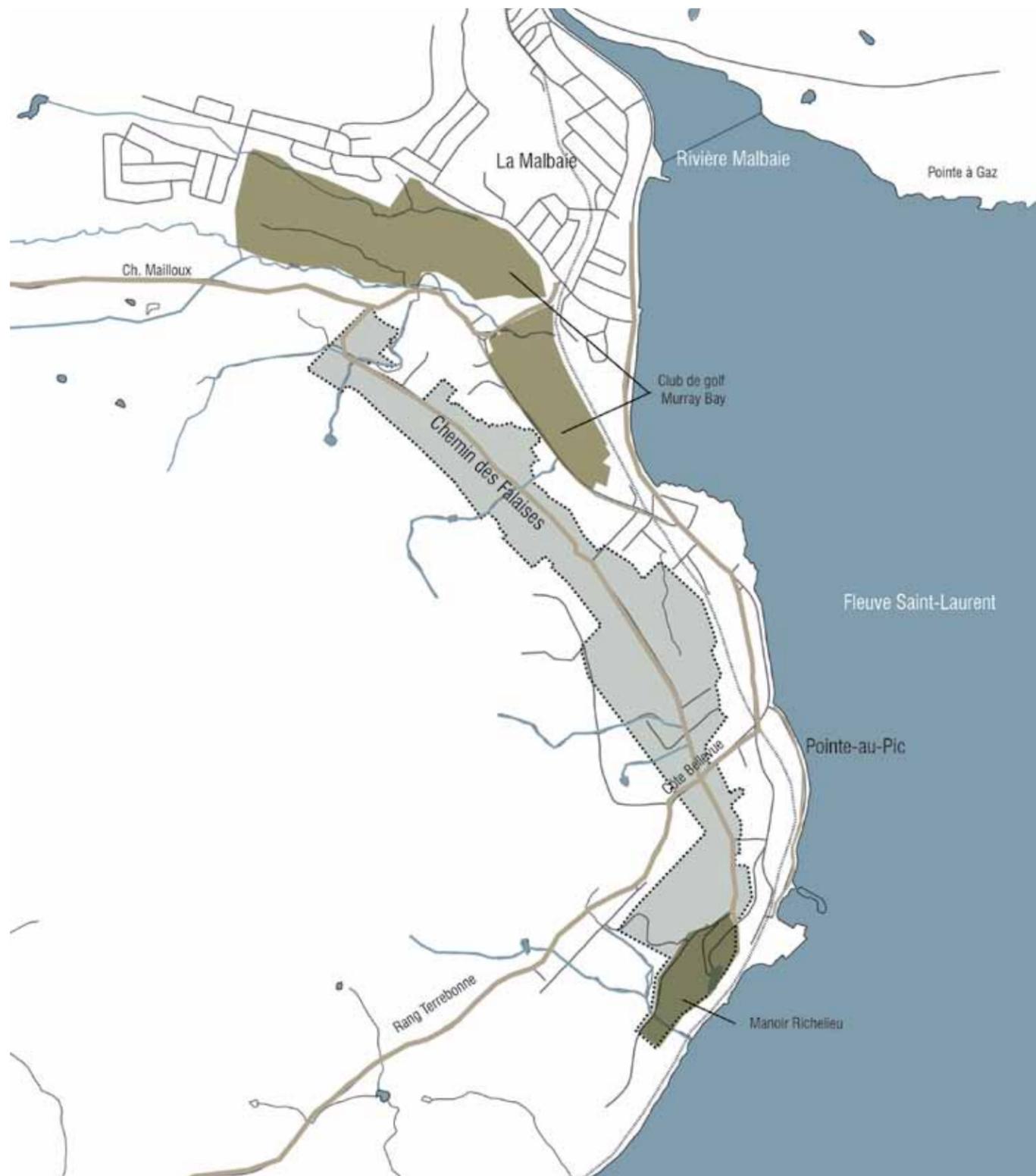
# CHEMIN DES FALAISES

*La Malbaie*



7.1. Localisation de La Malbaie dans la MRC de Charlevoix-Est. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

7.2. Vue aérienne du chemin des Falaises, La Malbaie. Source : © Pierre Lahoud, 2013.



7.3. Localisation du chemin des Falaises. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

## LOCALISATION

Le chemin des Falaises est une route étroite qui traverse la ville de La Malbaie du nord au sud sur environ 4 km (figure 7.3). Il se situe au sud de la rivière Malbaie et du centre-ville, tout en haut de la falaise. Son trajet débute près du Club de golf Murray Bay, à sa rencontre avec le hameau de Rivière-Mailloux, et se dirige vers le sud jusqu'au Manoir Richelieu, dans l'ancien village de Pointe-au-Pic. Il surplombe en grande partie le secteur de Pointe-au-Pic et la route 362 en contrebas. Ce toponyme fait évidemment référence à la situation géographique de la route qui longe la falaise. Ce positionnement permet le dégagement de plusieurs points de vue sur le fleuve et sur le littoral de Kamouraska, qui s'étire de l'autre côté du fleuve.

Le chemin des Falaises fait partie de la grande Réserve de la biosphère de Charlevoix. De plus, il est compris dans le Lieu historique national du Canada de l'Arrondissement-Historique-de-La Malbaie, désigné en 2007. Le chemin des Falaises est considéré comme étant l'un des plus anciens lieux de villégiature au Canada toujours en fonction.

## HISTORIQUE DE LA FORME DU TERRITOIRE

Le chemin des Falaises fait originellement partie de la seigneurie de La Malbaie qui est successivement concédée à Jean Bourdon en 1653, à Philippe Gaultier de Comporté en 1672 et à François Hazeur dès 1687. Demeuré peu développé, le territoire de la seigneurie est rattaché au domaine royal en 1724, se trouvant ainsi réservé à la traite des fourrures, à la pêche ainsi qu'au ravitaillement des Postes du Roi. En 1762, la seigneurie de La Malbaie est divisée en deux. La partie à l'ouest de la rivière Malbaie (Mal Bay ou Murray Bay) est attribuée à John Nairne, alors que le secteur à l'est de la rivière est concédé à Malcom Fraser. Respectivement baptisées Murray Bay et Mount Murray, les deux seigneuries connaîtront un développement progressif et continu.

John Nairne s'établit sur place en se réservant les meilleures terres. Son domaine englobe alors la partie appelée « le grand parc », l'actuel Club de golf Murray Bay, ainsi que les plateaux qui se dressent derrière. Ce territoire constitue aujourd'hui le centre de La Malbaie. La construction d'un manoir en bois sur une berge élevée, avec une façade donnant vue sur le fleuve Saint-Laurent, est entamée en 1764. On peut situer l'emplacement de ce manoir près de l'intersection des rues Saint-Étienne et du Jardin (figure 7.4). Le manoir aurait été démoli en 1960. Durant toute sa vie, Nairne s'est préoccupé du développement et de la rentabilité de ses avoirs. Aussi s'est-il rapidement activé à mettre en valeur sa seigneurie en concédant des terres dès 1764. À son décès, presque toutes les terres agricoles du secteur de Pointe-au-Pic (ou Pointe-à-Pic) ont trouvé acquéreur. La majorité des colons provenaient de l'ouest de la région de La Malbaie, mais quelques immigrants écossais sont également venus gonfler les rangs du petit établissement. Bien implantée et à l'aise sur sa seigneurie de Murray Bay, la famille Nairne reçoit souvent la visite d'amis venus de Québec, de Montréal et d'Écosse. Ces visiteurs, logeant sur place pendant plusieurs jours et semaines, en profitent pour pêcher le saumon dans la rivière Malbaie. De ce fait, ils peuvent être perçus comme les premiers touristes de la région.



7.4. Le manoir de John Nairne (manoir Duggan), vers 1925. Source : © Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), cote P600,S6,D5,P250 [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/description\\_fonds?p\\_anqid=201403031151221001&p\\_centre=03Q&p\\_classe=P&p\\_fonds=600&p\\_numide=941474](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201403031151221001&p_centre=03Q&p_classe=P&p_fonds=600&p_numide=941474) (consulté le 7 octobre 2013).



7.5. Pointe-au-Pic en 1890. Source : Rosaire TREMBLAY. *Charlevoix des secrets bien gardés*. Québec, Les Éditions GID, 2010, p. 113.

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la région de La Malbaie se présente avant tout comme un territoire agricole peu densément peuplé dont le développement demeure dicté par le régime seigneurial jusqu'en 1854. C'est au cours de cette période que la région entre dans une nouvelle ère caractérisée par l'essor de la villégiature. L'orientation touristique qu'emprunte ce que l'on connaît comme Murray Bay, ou Pointe-au-Pic (figure 7.5), s'appuie sur une diversité de facteurs. La beauté des paysages arrive évidemment en premier lieu. On peut ajouter à cela l'attrait des classes fortunées pour les voyages en bord de mer et dans des régions pittoresques, l'apparition et la prolifération sur le fleuve Saint-Laurent des bateaux à vapeur de plaisance, surtout à partir du début des années 1830, ainsi que l'installation en 1853 d'un quai en eau profonde, à Pointe-au-Pic, capable d'accueillir des navires avec un plus fort tonnage et contenant de plus en plus de touristes (figure 7.6). Tous ces éléments favorisent un achalandage accru à Murray Bay et confirment l'endroit comme une destination touristique à la mode. Les visiteurs en croisière vers le Saguenay s'y arrêtent pour admirer le paysage et profiter des bienfaits que l'on attribue alors à l'air marin et aux bains de mer.



7.6. Quai de Pointe-au-Pic en 1890. En haut de la falaise, le deuxième hôtel Chamard's Lorne House. Source : Exploracom. *Charlevoix et le Manoir Richelieu*. Ca-à l'Aigle, s.é., 1996, p. 18.

Dans les années 1840-1850, les estivants qui passent tout l'été à Murray Bay sont encore rares, mais les plus téméraires peuvent tout de même loger chez l'habitant. En 1848, l'avocat montréalais William Busby Lamb, de passage à Pointe-au-Pic, est séduit par la beauté du paysage. Conscient du potentiel du secteur pour le développement de la villégiature, il commence à acheter des terres agricoles à des descendants écossais apparentés aux familles Warren, Blackburn et McNicoll dans le but éventuel de les revendre. Favorisé par la fin du régime seigneurial en 1854, qui stimule les transactions immobilières, William Busby Lamb trouve progressivement preneurs pour les terres qu'il a achetées sur le haut de la falaise et sur les plus beaux espaces près du fleuve Saint-

Laurent. Des hôtels sont établis, tels le Central House en 1860 (propriété de Georges Duberger) (figure 7.7), le Riverside House (de Georges Warren qui devient en 1872 le premier Charmard's Lorne House) (figure 7.8), le Xavier Warren's House en 1875 (qui devient le Castel de la mer) (figure 7.11), puis le plus prestigieux de l'époque, la nouvelle construction du Chamard's Lorne House (figure 7.9) greffée dans la falaise en 1878, près du site de l'actuel Manoir Richelieu, et offrant un important nombre de chambres, une bonne table, un confort à la fois luxueux et rustique et une vue intéressante sur le fleuve. En 1904, on construit également le Château Murray, près du bureau de poste sur la rue Richelieu (figure 7.12). Cette importante construction demeure aujourd'hui

un des rares bâtiments qui témoignent de l'offre hôtelière de l'époque. Si de nos jours il ne reste qu'une petite partie du Château Murray, le Central House, le Riverside House et le Warren's House ont quant à eux été la proie des flammes.

L'offre hôtelière n'est pas la seule à proposer le gîte. Des maisons de pension existent mais bientôt, les plus fortunés, membres d'une classe bourgeoise politique, industrielle et financière anglophone, se font construire des résidences d'été sur la falaise qui domine le fleuve. Ainsi, un contraste intéressant commence à s'opérer. Alors que les hôtels se concentrent principalement en contrebas de la falaise, les villas s'implantent tel un chapelet tout le long

de la falaise où se trouvent de vastes terrains et les meilleurs points de vue. Parmi les cottages et les villas qui commencent à être construits dans les années 1870, celle d'Edward Blake, surnommée la « Maison Rouge », érigée sur un terrain acquis de William Busby Lamb en 1873 sur la falaise, possiblement près de la côte Bellevue, est probablement la plus ancienne maison dont la réalisation est attribuée à un architecte de profession, soit Harry Staveley de Québec (figure 7.13). C'est ainsi que vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la terrasse supérieure qui domine le fleuve à Pointe-au-Pic, déjà habitée par quelques prestigieux propriétaires, se couvre de villas au cours de l'âge d'or de la villégiature entre 1880 et 1930. La Maison Rouge est malheureusement incendiée en 1917.



7.7. Le Central House. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 85.



7.9. Le deuxième hôtel Charmard's Lorne House. Source : Serge GAUTHIER et Normand PERRON. *Charlevoix*. Québec, Éditions de l'IQRC, 2002, p. 100.



7.11. Le Xavier Warren's House, vers 1890. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 88.



7.13. La Maison Rouge. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 170.



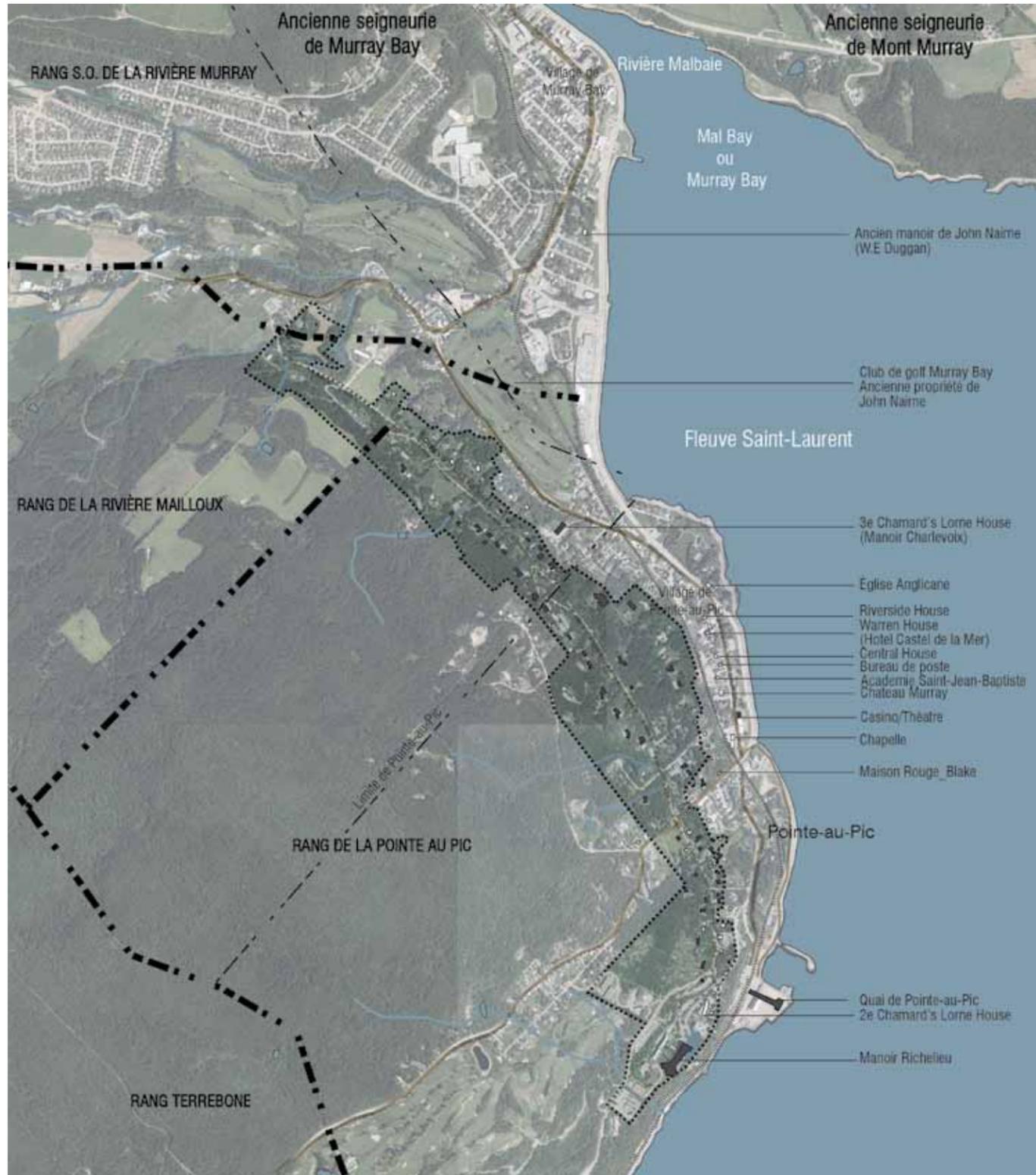
7.8. Le Riverside House. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 88.



7.10. Le troisième hôtel Chamard, aujourd'hui connu comme le Manoir Charlevoix. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 90.



7.12. Le Château Murray. Source : © BAnQ, cote P547,S1,SS1,SSS1,D341,P126R [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/Anq\\_Afficher\\_image?p\\_page=1&p\\_anqid=201403031525052020&P\\_cote=P547,S1,SS1,SSS1,D341&P\\_codedepo=03Q&P\\_numunide=881734&p\\_hauteur=794&p\\_largeur=1584](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/Anq_Afficher_image?p_page=1&p_anqid=201403031525052020&P_cote=P547,S1,SS1,SSS1,D341&P_codedepo=03Q&P_numunide=881734&p_hauteur=794&p_largeur=1584)



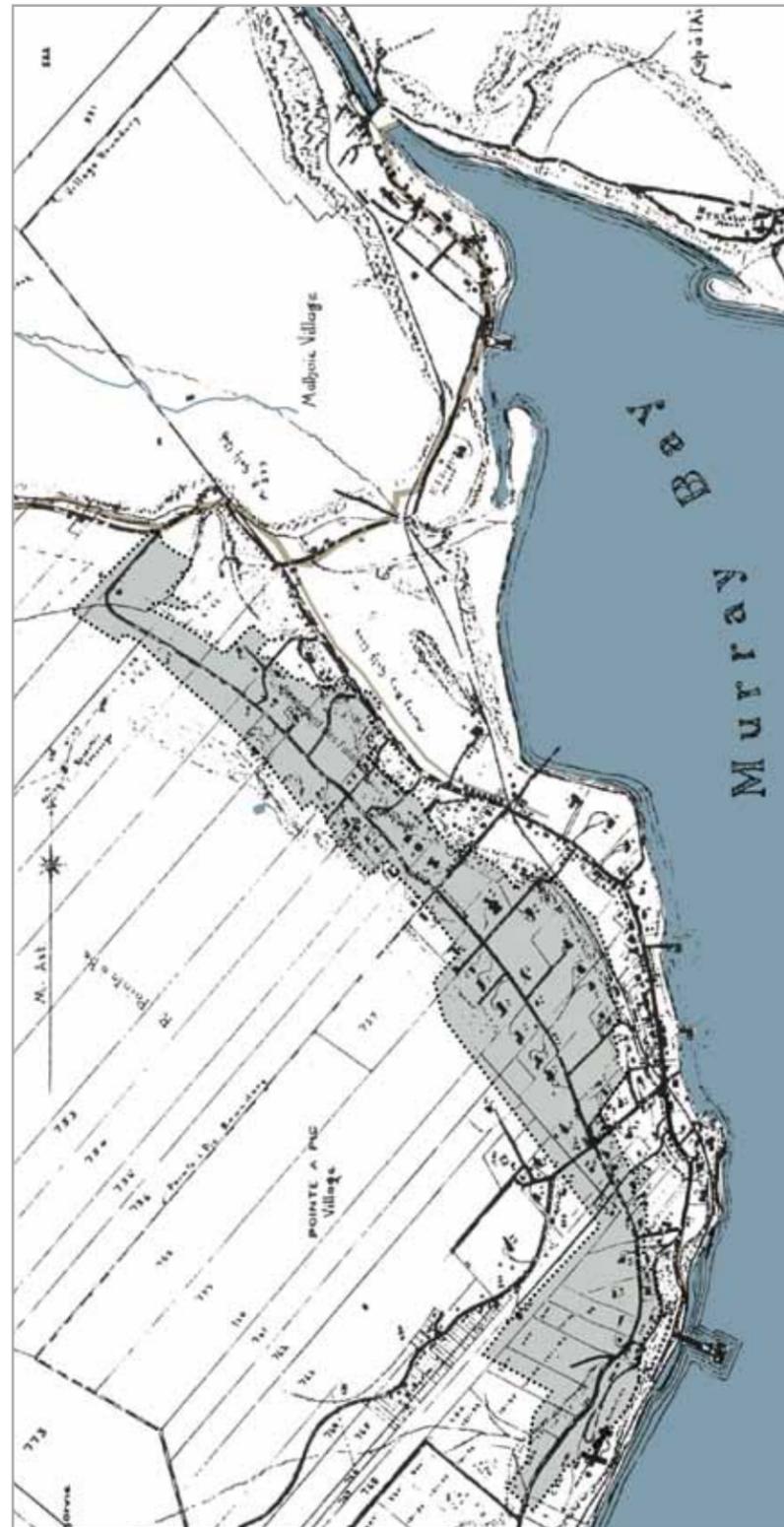
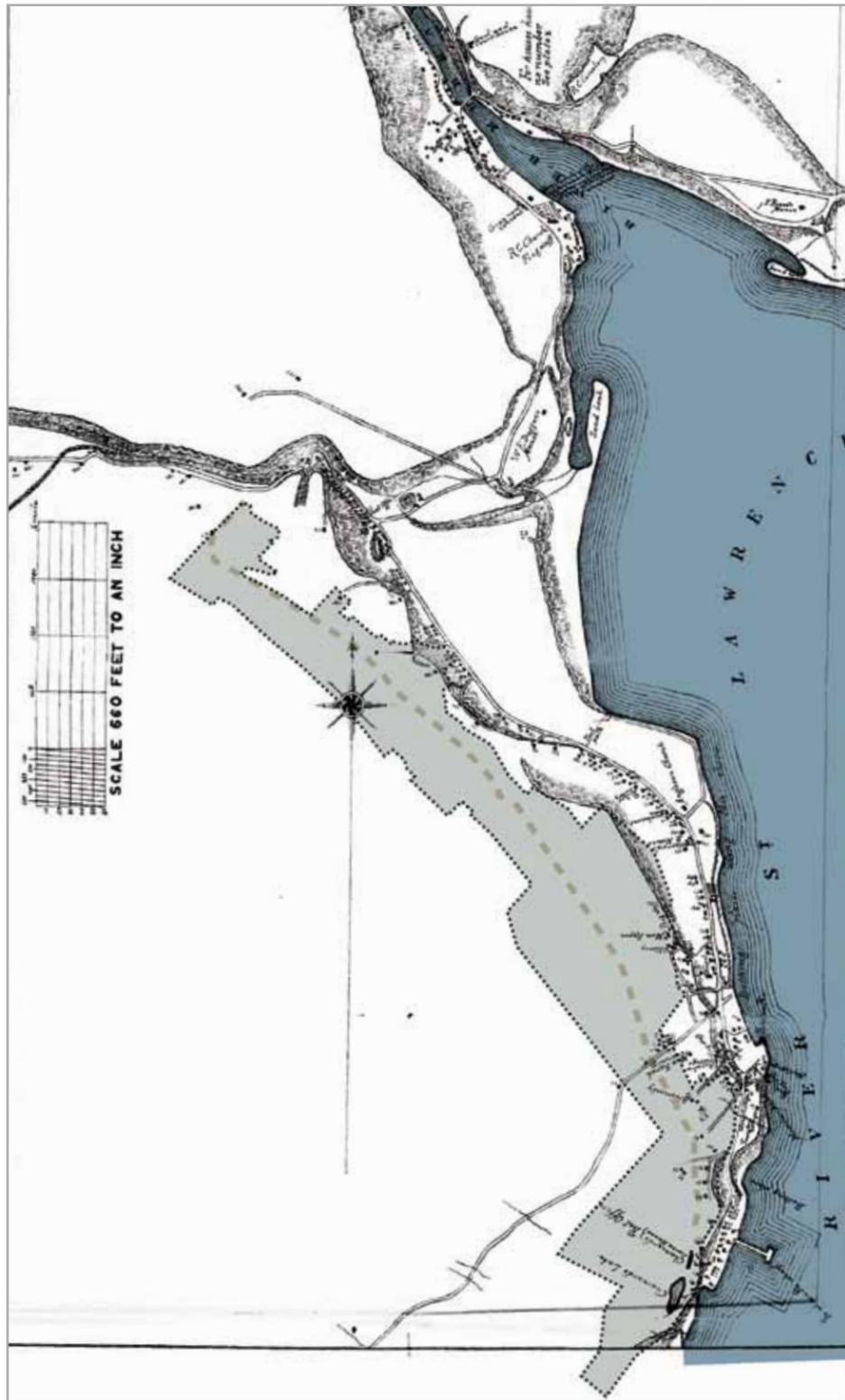
7.14. Localisation des principaux éléments historiques de La Malbaie. Les informations sont tirées des cartes de Pointe-au-Pic avant 1899 (Atlas de Duberger) et de 1924 et 1929, présentées dans Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 163, 215 et 225. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



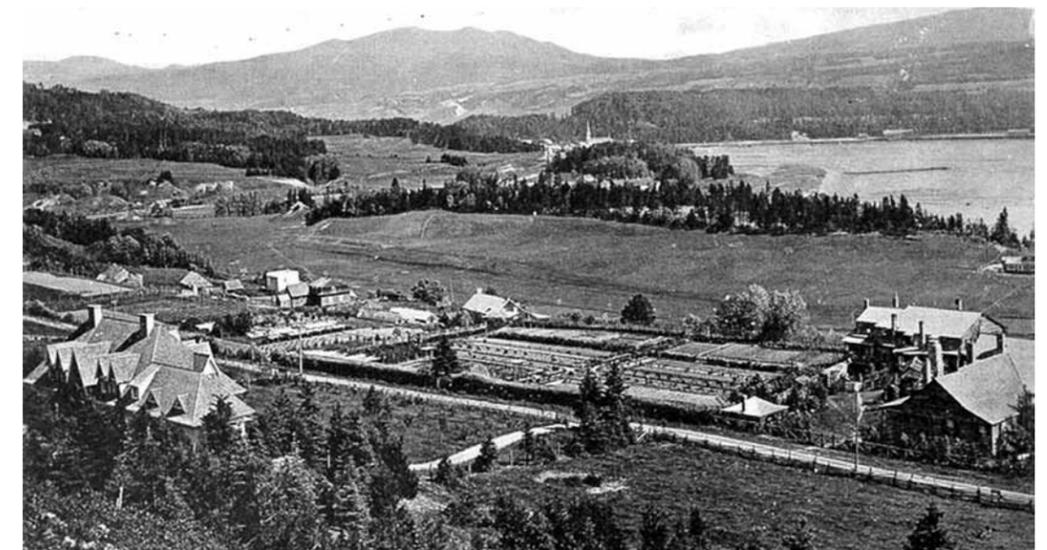
7.15. Vue sur Pointe-au-Pic en 1928. On observe le village et le quai de Pointe-au-Pic au bas de la falaise, de même que le Manoir Richelieu, le Chamard's Lorne House et les villas privées implantées sur les hauteurs du dénivelé. Source : Serge GAUTHIER. « La petite histoire d'un grand hôtel ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 25, 1997, p. 12.

Les terrains sur lesquels sont édifiées ces résidences cossues sont vastes, vallonnés, ponctués de grands jardins et partiellement déboisés afin de préserver leurs attraits pittoresque et romantique, tout en étant suffisamment dégagés à certains endroits pour permettre des percées visuelles sur le fleuve Saint-Laurent. Le développement de ces terrains permet l'aménagement continu du chemin des Falaises, reliant ainsi les villas entre elles. Les résidences sont grandes, dotées de tout le confort moderne et affichent une diversité de styles architecturaux. Une soixantaine de ces résidences sont d'ailleurs dessinées par Jean-Charles Warren, architecte autodidacte originaire de la région, dont la prolifique production architecturale marque le début du 20<sup>e</sup> siècle. Si certaines d'entre-elles sont aujourd'hui disparues (maisons Tancrede Bienvenu, Donohue, Mon Rocher, etc.), plusieurs témoignent encore de l'ampleur de son œuvre (Rayon d'Or, Les Hirondelles, Les Pins Rouges, etc.). Très créatif, à la recherche d'une architecture dite laurentienne, Jean-Charles Warren a orienté principalement

son champ d'activités dans le domaine résidentiel. Ces œuvres, parfaitement adaptées à leur environnement pittoresque voué à la villégiature où l'aménagement paysager prend une grande importance, sont un résultat de plusieurs courants stylistiques à la fois rustiques et chics. On lui doit également le Château Murray Bay ainsi que le *Club House* du Club de golf Murray Bay. D'autres architectes de renom, tels les Staveley et la firme McKim Mead & White de New York, s'inscrivent dans ce même courant de pensée en signant des réalisations aux styles normands, de la Nouvelle-Angleterre ou inspirées des maisons de ferme québécoises. Les propriétaires de ces villas estivales s'organisent toute une vie mondaine à Murray Bay, tournant notamment autour de somptueuses réceptions et de la fréquentation du golf (Murray Bay Golf Club) conçu en 1876 sur une partie de l'ancien domaine seigneurial de John Nairne. Par ailleurs, ils possèdent leur propre comité au conseil de ville pour mieux représenter et défendre leurs intérêts.



Les compagnies de transport maritime et ferroviaire du début du 20<sup>e</sup> siècle profitent de la fréquentation de certains villages côtiers du fleuve Saint-Laurent par les riches touristes américains et canadiens pour construire de grands hôtels de luxe à la chute Montmorency, à Tadoussac et à Murray Bay. En effet, la Richelieu & Ontario Ships Line prend possession de tout le terrain qui domine le quai de Pointe-au-Pic et une partie du haut de la falaise où se trouve le Chamard's Lorne House, qui est alors contraint de se reconstruire ailleurs en 1898 (aujourd'hui le Manoir Charlevoix). Désireux d'améliorer les escales des bateaux d'excursions qui voguent vers Tadoussac et Pointe-au-Pic, Rodolphe Forget, qui est à la tête de cette compagnie maritime, fait construire en 1899 sur ce vaste terrain de la falaise un énorme hôtel en bois de première classe, haut de trois étages, muni de 250 chambres et permettant d'accueillir près de 400 pensionnaires. Les architectes Maxwell & Shattuck de Montréal se voient confier la réalisation des plans. Le complexe hôtelier se dote de plusieurs installations sportives, dont un terrain de golf aménagé en 1925, et devient rapidement la destination chic par excellence, se greffant aisément à la vie mondaine des riches résidents du chemin des Falaises. Le complexe hôtelier est incendié en 1928. Le Manoir Richelieu est aussitôt reconstruit avec le même faste. Cet imposant bâtiment, entièrement conçu en béton par l'architecte John S. Archibald, s'inspire cette fois des châteaux avec ses tourelles et son toit de cuivre. Il rompt ainsi avec le langage architectural des villas du secteur. Il est encore celui que l'on peut admirer aujourd'hui et demeure une destination incontournable de la région de Charlevoix.



7.16. Extrait de la carte de Duberger de 1895. Le tracé du chemin des Falaises n'apparaît toujours pas (voir le pointillé). Quelques propriétés se retrouvent toutefois le long de celui-ci. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 215.

7.17. Extrait d'une carte de 1924. Le tracé du chemin des Falaises y apparaît. Plusieurs propriétés se sont ajoutées le long de celui-ci. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 163.

7.18. Villa Les Croûtes sur le chemin des Falaises et l'Auberge sur la Côte, vers 1910. Source : © BANQ, P547,S1,SS1,SSS1,D341,P17R [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/Anq\\_Afficher\\_image?p\\_page=1&p\\_anqid=20140306102440776&p\\_cote=P547,S1,SS1,SSS1,D341&P\\_codedepo=03Q&P\\_numunide=881734&p\\_hauteur=794&p\\_largeur=1584](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/Anq_Afficher_image?p_page=1&p_anqid=20140306102440776&p_cote=P547,S1,SS1,SSS1,D341&P_codedepo=03Q&P_numunide=881734&p_hauteur=794&p_largeur=1584)

## MILIEU NATUREL

### Hydrographie

On retrouve plusieurs cours d'eau dans ce secteur. Il y a d'abord le fleuve Saint-Laurent qui fait partie intégrante du paysage. Il est à l'origine du peuplement du secteur et plus encore, du développement de la villégiature qui caractérise le chemin des Falaises. L'eau du fleuve y est saumâtre, mélange d'eau douce et salée, caractéristique de la région hydrographique du moyen estuaire du Saint-Laurent dont la région fait partie. Les fortes marées caractérisent également le secteur.

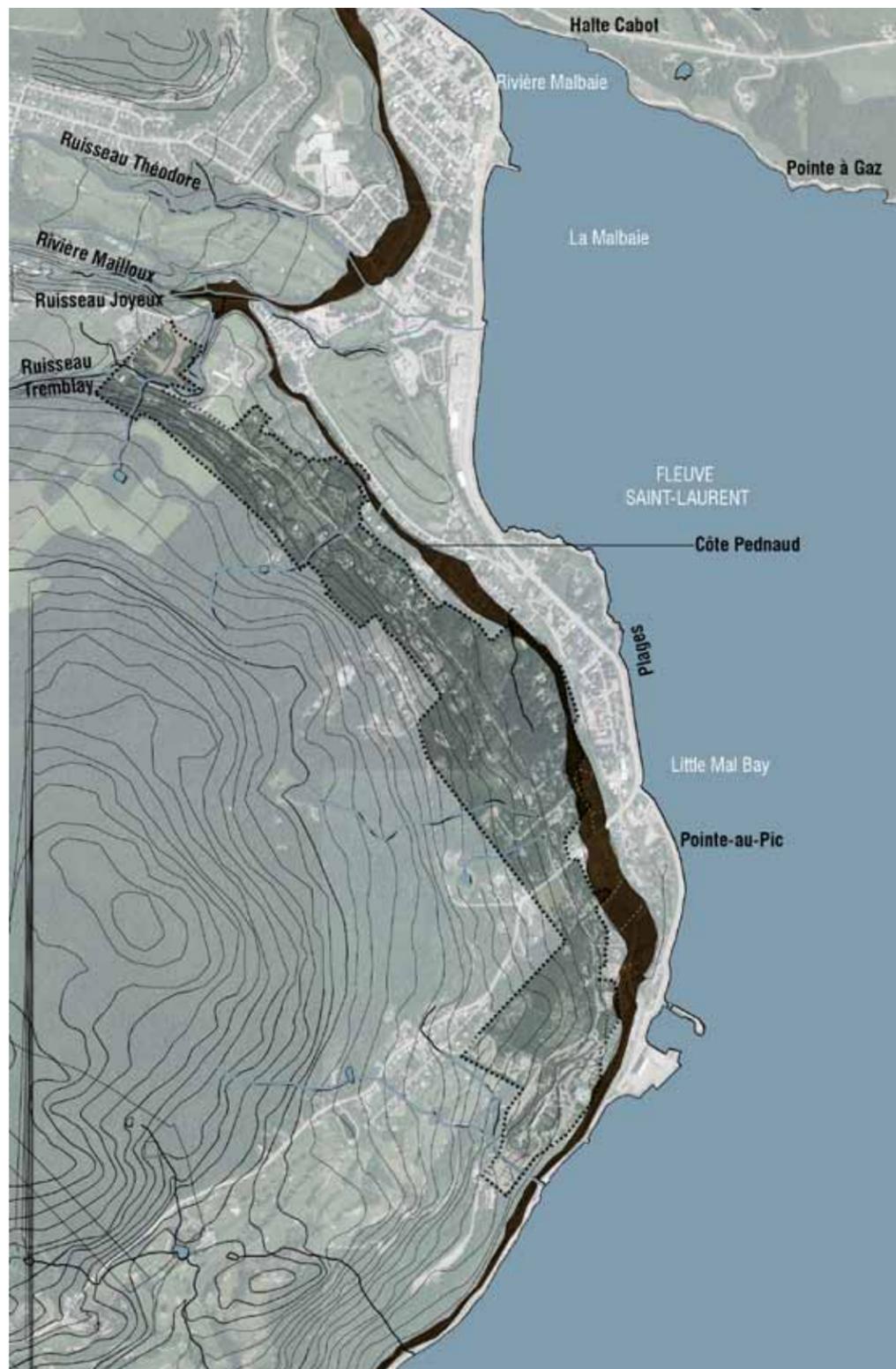
Le quai de Pointe-au-Pic témoigne de l'importance qu'a joué le fleuve Saint-Laurent en tant que voie navigable. Tout le long de ses berges, on retrouvait des plages qui permettaient la baignade et attiraient les villégiateurs. Dans le secteur de Pointe-au-Pic, on retrouve sur les cartes anciennes le nom de « Little Malbay » pour désigner une petite anse. Ce toponyme semble aujourd'hui disparu.

Plusieurs rivières sillonnent également le secteur (figure 7.19). La rivière Malbaie, au nord du chemin des Falaises, compose aussi les paysages de la ville. C'est autour de son embouchure sur le fleuve que s'est implanté le village de La Malbaie. À sa rencontre avec le fleuve Saint-Laurent, la rivière devient La Malbaie (Mal Bay),

ou anciennement Murray Bay (figure 7.20). Elle prend sa source dans les hautes montagnes de l'arrière-pays. Historiquement, cette rivière a servi de lien de communication et de transport, de lieu de drave, de villégiature (pêche au saumon) et d'activités industrielles. Encore aujourd'hui, on peut y pratiquer la pêche au saumon.

Tout juste au sud, on retrouve la rivière Théodore qui apparaît sur d'anciennes cartes. La rivière Mailloux, quant à elle, coule de l'ouest vers l'est et donne son nom au chemin qui suit son tracé ainsi qu'au petit hameau résidentiel situé à l'intersection du chemin des Falaises et du chemin Mailloux, près du golf de Murray Bay. Les ruisseaux Joyeux et Tremblay se jettent dans la rivière Mailloux près du chemin des Falaises.

Sur plusieurs cartes anciennes, on peut y voir le lac Chamard, tout juste à côté du deuxième Chamard's Lorne House (aujourd'hui Manoir Richelieu). Ce lac, possiblement artificiel, semble avoir été asséché pour permettre la construction du casino et des divers bâtiments du complexe.



7.19. Les éléments naturels de La Malbaie. L'escarpement est illustré par le trait noir. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

7.20. Vue sur La Malbaie à partir de la berge. À remarquer, la Pointe-au-Pic (à gauche) et l'embouchure de la rivière Malbaie (à droite).

## Topographie

La Malbaie est un endroit vallonné, typique de la grande région du littoral escarpé de Charlevoix, mais toutefois moins accidenté que peuvent l'être d'autres municipalités de Charlevoix-Est, comme Saint-Irénée par exemple. Situé dans l'escarpement, le chemin des Falaises est bien représentatif de cette topographie. Les vastes terrains sont en pente, en direction du fleuve. En bas de la falaise, la rive est parfois assez large. Cette dernière a permis l'implantation du village de Pointe-au-Pic, en référence à la petite pointe qui s'avance vers le fleuve, en bas de la côte Bellevue. Les montagnes et les côtes jouxtent ainsi l'immensité du fleuve et le couvert forestier.

Près du quai, en bas du chemin des Falaises et du Manoir Richelieu, on retrouve le Trou de Pic et la Grotte de la Fée. La falaise est très abrupte à cet endroit.

De l'autre côté de la rivière Malbaie, la pointe à Gaz fait face à la Pointe-au-Pic, tout juste avant le Cap-à-l'Aigle. La halte Cabot a été aménagée près de Pointe-au-Pic. C'est l'endroit tout désigné pour permettre d'apprécier l'ensemble du territoire de la municipalité de La Malbaie, avec l'ancien village de La Malbaie au premier plan, ainsi que celui de Pointe-au-Pic et le chemin des Falaises en arrière-plan (figure 7.20).



7.21. Le club de golf, le chemin des Falaises et le territoire boisé le long du parcours et autour de la villa Les Croûtes et de l'Auberge sur la Côte (voir la zone encerclée). Source : © Pierre Lahoud, 2013.

## Végétation et écosystèmes particuliers

Localisé aux abords de La Malbaie, l'estuaire moyen regorge d'animaux marins diversifiés comme le hareng, le capelan, les oiseaux de mer et même le béluga. La richesse de la faune a contribué à attirer plusieurs villégiateurs, amateurs de chasse et de pêche, à s'installer dans la région.

Le territoire se situe dans le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune. La végétation est abondante sur tout le territoire de la ville de La Malbaie ainsi que le long du chemin des Falaises. La végétation présente aux abords de cette voie de circulation est bien souvent le résultat de plantations et d'aménagements destinés à procurer une intimité aux villas implantées sur ce chemin (figure 7.21). De grandes haies ou de nombreux conifères en alignement y sont présents. On y retrouve des espèces indigènes ainsi que des espèces importées. Ces grands jardins aménagés caractérisent véritablement le secteur. Les photographies anciennes témoignent de cet aménagement paysager particulier du secteur qui en a fait la renommée (figures 7.22 et 7.23). Les terrains sont largement déboisés pour profiter du panorama. En comparaison, la végétation d'aujourd'hui est beaucoup plus dense.

En haut du chemin, en direction ouest, la forêt redevient dense et maître du territoire montagneux.



7.22. Déboisement autour de la villa Les Croûtes et de l'Auberge sur la Côte. Source : Godelieve DE KONINCK. « Des maisons centenaires encore bien animées ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 66, 2010, p. 4.



7.23. Déboisement autour des villas. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 251.

## UTILISATION DU SOL

### Type d'implantation

Le chemin des Falaises se compose essentiellement d'implantations de villégiature et récréotouristique (Manoir Richelieu). Une grande partie du chemin est bordée à l'ouest par des implantations agro-forestières. Tout en bas de la falaise, les implantations de villégiature et récréatives se poursuivent avec le Club de golf Murray Bay.

Au cœur du village de Pointe-au-Pic et près du port, on retrouve des implantations plus urbaines. Complètement au nord-ouest du secteur, les implantations de villégiature cèdent la place aux implantations agricoles qui se déploient le long du chemin Mailloux. Plusieurs propriétés agricoles de ce secteur sont très anciennes et apparaissent sur la carte de Duberger de 1895 (figure 7.16). Une nouvelle zone de développement résidentiel (villégiature) tend également à se développer à l'ouest du chemin, près du rang Terrebonne, tout en haut du chemin et du village.

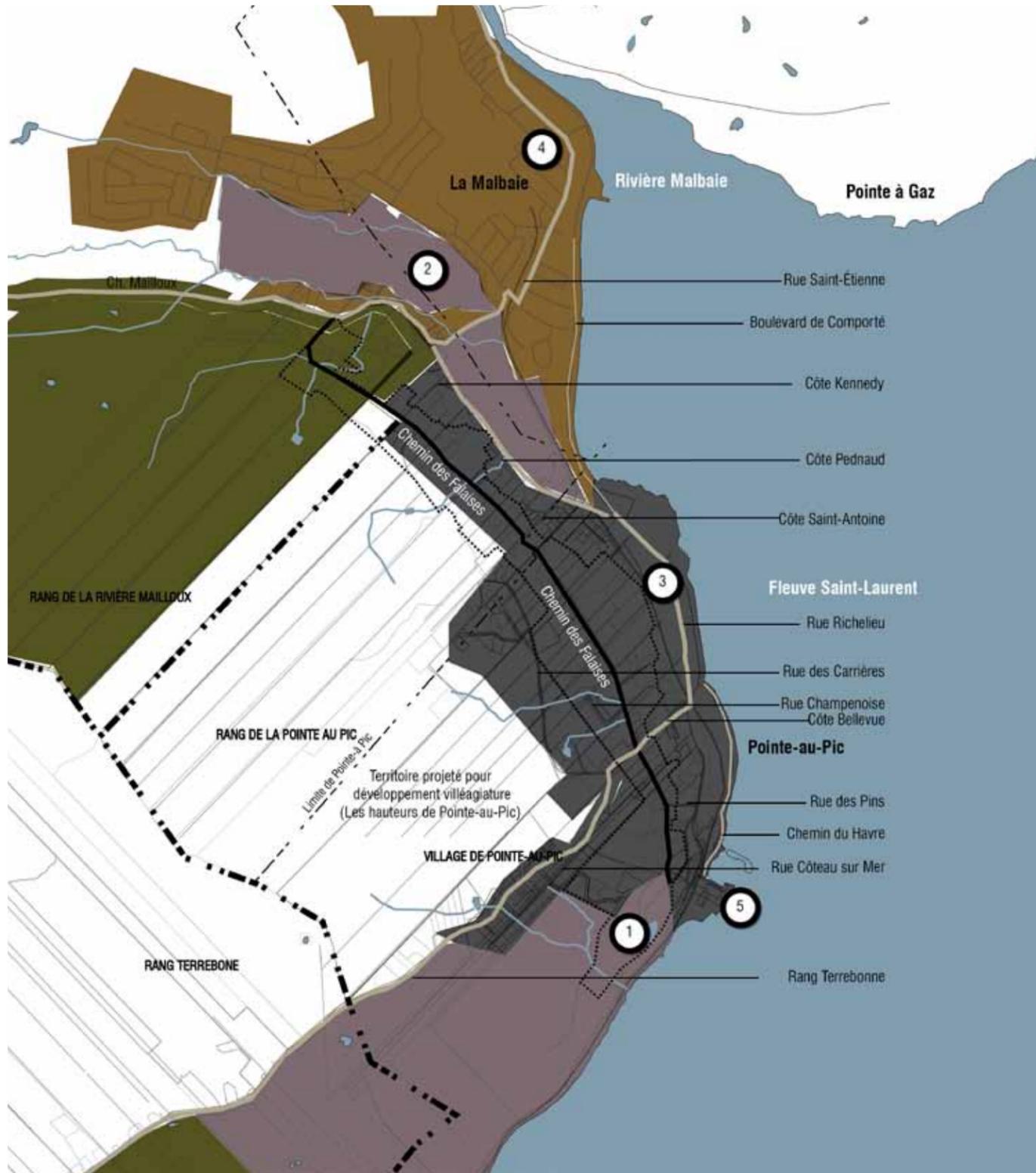
### Parcours

Le fleuve constitue véritablement le premier parcours-mère. Il permet de relier les différents villages implantés sur la côte charlevoisienne de part et d'autre de La Malbaie, qui en était en quelque sorte le centre, et de rejoindre les autres villes et villages repartis plus loin le long de celui-ci. Le relief accidenté et les denses forêts du secteur rendaient la circulation terrestre plus difficile. La construction du quai sur pilotis de Pointe-au-Pic, en 1853, a très vite permis de développer également la villégiature, caractéristique du secteur. Plusieurs des premiers villégiateurs accédaient à Pointe-au-Pic par bateau à vapeur. Ces bateaux de croisière, de la compagnie Richelieu & Ontario Ships Line (Canada Steamship Lines), étaient surnommés les « bateaux blancs ». À une certaine époque, un bateau faisait même la navette quotidienne (six heures) entre Québec et Pointe-au-Pic. La circulation fluviale est encore présente près du village, même si le va-et-vient des goélettes, des traversiers et des navires sur les rives de La Malbaie est aujourd'hui moins important. La navigation de plaisance et la circulation de navires dans le chenal Laurentien situé tout près confèrent toujours une importance capitale au fleuve Saint-Laurent en tant que parcours-mère.

Le premier parcours-mère terrestre de la région s'implante sur la rive du fleuve. Il correspond aux tracés actuels du chemin du Havre, de la rue Richelieu (côte Taft), du boulevard de Comporté puis du chemin du golf. Il rejoint ensuite le centre-ville de La Malbaie par la rue Saint-Étienne. Un second parcours-mère permet de relier Pointe-au-Pic à Saint-Irénée, en passant sur le rang Terrebonne par la côte Bellevue, ce qui correspond aujourd'hui à la route 362.

Plusieurs parcours d'implantation, perpendiculaires au parcours-mère (rue Richelieu), viendront graver la falaise pour permettre l'implantation des différentes villas. Quelques-uns de ces parcours sont toujours présents aujourd'hui : les côtes des Pins, Saint-Antoine, Pednaud et Kennedy par exemple. La carte de Duberger de 1895 (figure 7.16) témoigne de la présence de ces parcours qui prennent racine en bas de la falaise et qui ont pour but premier l'implantation de villas en surplomb. L'implantation des villas et des parcours qui y sont associés sont donc antérieurs au tracé du chemin des Falaises.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, on ouvre le chemin des Falaises à partir du rang Terrebonne, devenu la côte Bellevue, véritable parcours de raccordement entre les villas déjà implantées. Ce tracé assurera d'assurer une meilleure perméabilité à la trame urbaine, mais permettra également à un plus grand nombre de villégiateurs de s'implanter en haut de la falaise (figure 7.25).



- Implantation agricole
- Implantation agro-forestière
- Implantation récréative
- Implantation de villégiature
- Implantation urbaine
- 1. Manoir Fairmont Richelieu
- 2. Club de golf Murray Bay
- 3. Village de Pointe-au-Pic
- 4. Village de La Malbaie
- 5. Quai de Pointe-au-Pic
- Chemin des Falaises
- Chemin de fer
- Parcours-mère

7.24. Les types d'implantation de La Malbaie. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



7.25. Le parcours sinueux du chemin des Falaises.

En 1919, Pointe-au-Pic voit passer son premier train, qui relie Québec à Clermont. Le tracé du chemin de fer longe la falaise, en bordure du fleuve. Il se poursuit derrière le village de Pointe-au-Pic, borde le club de golf pour ensuite aller rejoindre les villages de La Malbaie et de Clermont. Aujourd'hui, le *Train touristique du Massif* termine son trajet à la gare de Pointe-au-Pic, tout juste en face du quai.

L'engouement pour la ville de La Malbaie se poursuit encore de nos jours. De nouveaux parcours d'implantation au nord du chemin des Falaises, dans le secteur boisé, ont été tracés plus récemment : rues des Carrières, de la Champenoise et du Coteau-sur-Mer.

Tout en bas de la falaise, le boulevard de Comporté contourne la trame existante en suivant les rives du fleuve, puis de la rivière Malbaie pour relier Pointe-au-Pic à Clermont. C'est un véritable parcours de restructuration dont le tracé et la largeur des voies ont été redessinés avec les années. Dans le secteur de Pointe-au-Pic, les propriétés tournent le dos à ce parcours qui s'implante dans les cours arrière. La démolition du Manoir Nairne (Manoir Duggan) a permis de tracer le boulevard en longeant les berges du fleuve et ainsi créer un lien plus direct entre le village de Pointe-au-Pic et celui de La Malbaie.

Les parcours d'implantation conçus au départ pour les premières villas qui ont gravi le cap sont aujourd'hui pour la plupart privés. La perméabilité entre le parcours-mère en bas de la falaise et le chemin tout en haut est assez faible. Seule la côte Saint-Antoine permet de relier les deux entités.

## Parcellaire

Le chemin des Falaises empiète à la fois sur le rang de la rivière Mailloux et le rang de Pointe-au-Pic situé dans l'ancienne grande seigneurie de Murray Bay. Sa portion située davantage au nord appartenait donc autrefois à l'ancien village de La Malbaie, alors que sa portion plus au sud était liée au village de Pointe-au-Pic. Les deux villages sont aujourd'hui regroupés en une seule municipalité, soit celle de La Malbaie.

Témoins du régime seigneurial, les grands lots sont encore perceptibles de nos jours. Ils sont implantés perpendiculairement au chemin des Falaises et au fleuve Saint-Laurent et couvrent une superficie approximative de 175 m x 2 300 m. Au sud du rang Terrebonne et de la côte Bellevue, l'orientation de ces grandes parcelles change pour suivre la géomorphologie du secteur et s'orienter toujours perpendiculairement au fleuve. Ces lots ne sont pratiquement plus visibles aujourd'hui.

Les parcelles ont été divisées davantage en bas de la falaise, le long du parcours-mère, ainsi que le long du chemin des Falaises, particulièrement autour de la côte Bellevue où les lots sont un peu plus petits que ceux concédés plus au nord du parcours. Les lots semblent aussi un peu plus nombreux du côté est du chemin, du côté donnant sur la falaise. Les grands lots d'origine sont tout de même encore quelque peu perceptibles, et ce malgré le fait qu'ils aient été scindés en deux avec l'ouverture du chemin.

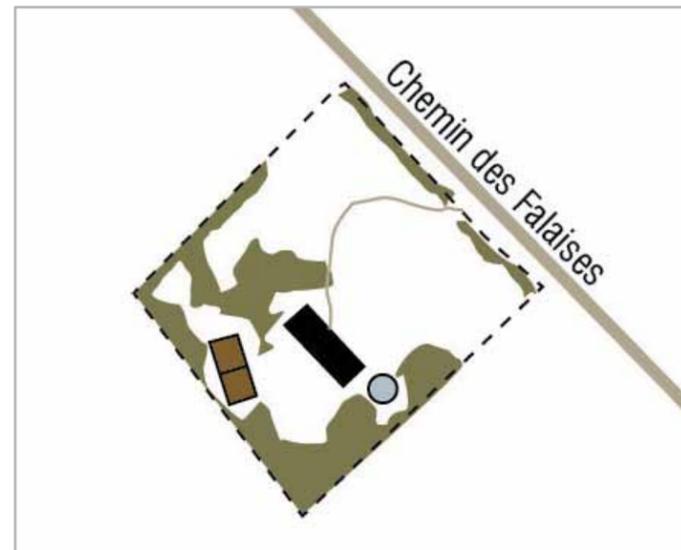
De façon générale, les parcelles situées le long du chemin sont de formes irrégulières. Elles sont généralement très vastes (parfois 100 m x 250 m) mais peuvent également prendre des proportions très petites, en particulier près du Manoir Richelieu (29 m x 35 m). Les parcelles ont été subdivisées le long du chemin des Falaises, parfois sans égard aux grands lots d'origine. Certains lots empiètent donc sur deux grands lots d'origine. Les propriétés se sont parfois installées les unes derrière les autres, sur la portion est du chemin surtout, créant ainsi plusieurs petits chemins d'accès privés. On note une distinction entre les parcelles situées au nord et au sud de la côte Bellevue ainsi qu'à l'est et à l'ouest du chemin (*voir les différents sous-secteurs présentés aux pages 7.11 à 7.14*).



## Implantation du bâti

Les premières implantations sont d'abord érigées sur les rives du Saint-Laurent, en bas de la falaise. Résidences, églises, hôtels et commerces s'y installent de façon à construire une trame bâtie assez dense qui formera le village de Pointe-au-Pic. Très vite, l'engouement pour le haut de la falaise se développe. On y retrouve principalement des villas et, exceptionnellement, des hôtels (Chamard's Lorne House près du Manoir Richelieu). Les villas sont d'abord implantées en lien avec le parcours-mère. Des chemins d'accès (parcours d'implantation) permettent de relier les villas et le village. Par la suite, l'aménagement du chemin des Falaises profite à une certaine élite qui, pour profiter du panorama, érige leur villa le long de celui-ci. De façon générale, la végétation est dégagée tout autour des villas de manière à favoriser la vue sur le fleuve à partir de la propriété.

L'implantation du bâti le long du chemin des Falaises peut se diviser en deux sous-secteurs et six unités de paysage. D'abord, on note une distinction entre la partie au nord de la Côte Bellevue et celle au sud, jusqu'au Manoir Richelieu (sous-secteurs 1 et 2). Puis, l'implantation des villas diffère de part et d'autre du chemin, à l'est et à l'ouest (unités de paysage 1.1, 1.2, 2.1 et 2.2). Finalement, deux unités de paysage distinctes se retrouvent au bout des secteurs 1 et 2 (unités de paysage 1.3 et 2.3).



7.27. Implantation type de l'unité de paysage 1.1.

## SOUS SECTEUR I

### Unité de paysage 1.1

Les propriétés situées au nord de la Côte Bellevue sont situées sur des parcelles généralement plus vastes que celles au sud. À l'ouest du chemin des Falaises, les villas s'en éloignent pour profiter du terrain beaucoup plus vaste et des vues sur le fleuve. Leur façade principale s'oriente par rapport à la voie publique. À partir du chemin, les villas sont pratiquement invisibles. Des aménagements paysagers, des haies, des clôtures et des boisés se retrouvent en marge avant.

- Implantation éloignée du chemin et plus haute que celui-ci;
- Implantation au centre du lot;
- Bâti orienté parallèlement au chemin;
- Chemin d'accès privé permettant de rejoindre la villa;
- Terrain assez vaste mais de formes irrégulières;
- Présence de jardins, piscine, court de tennis et bâtiments secondaires;
- Partie de la cour avant dégagée et gazonnée devant la villa;
- Clôtures (de bois ou de pierres), haies, aménagements paysagers en bordure du chemin obstruant les vues sur les villas à partir du chemin;
- Présence de nombreux portails donnant sur la voie publique, où le nom de la propriété est indiqué.



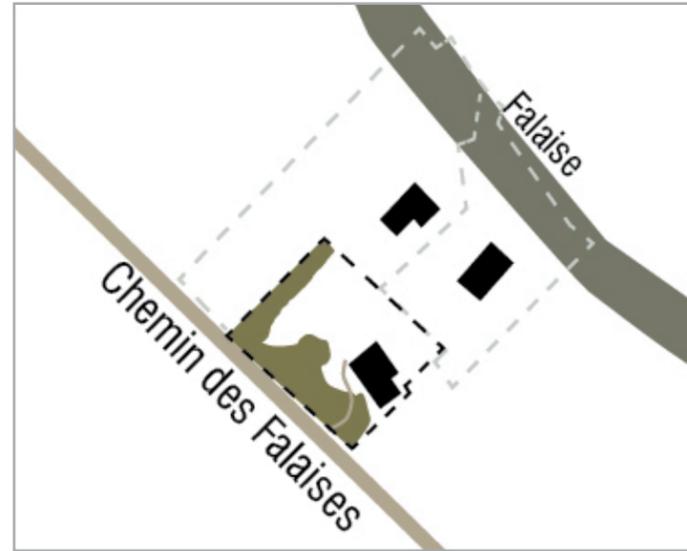
7.28. Implantation type de l'unité de paysage 1.1.

7.26. Les sous-secteurs et les unités de paysage du chemin des Falaises, à La Malbaie. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

### Unité de paysage 1.2

Les propriétés à l'est du chemin s'installent beaucoup plus près de la voie publique, les parcelles étant plus petites, de manière à dégager des perspectives vers le fleuve. Ces propriétés sont davantage visibles à partir du chemin que celles du côté ouest, compte tenu que le chemin est en surplomb.

- Implantation parfois éloignée par rapport au chemin lorsque le lot s'étend jusqu'à la falaise, ou parfois plus près du chemin lorsque l'on retrouve plus d'une propriété entre le chemin et le bord de la falaise;
- Bâti orienté parallèlement au fleuve, souvent à angle par rapport au chemin;
- Les façades principales tournent parfois le dos au chemin, car orientées face au fleuve;
- Terrains généralement assez vastes mais de formes irrégulières. Certains terrains ont été subdivisés en plusieurs lots;
- Présence de jardins, piscine, court de tennis et bâtiments secondaires;
- Cour arrière dégagée et gazonnée vers la falaise. Cour avant généralement boisée près du chemin;
- Clôtures (plus souvent de bois), haies, aménagements paysagers en bordure du chemin en général plus sobres que



7.29. Implantation type de l'unité de paysage 1.2.

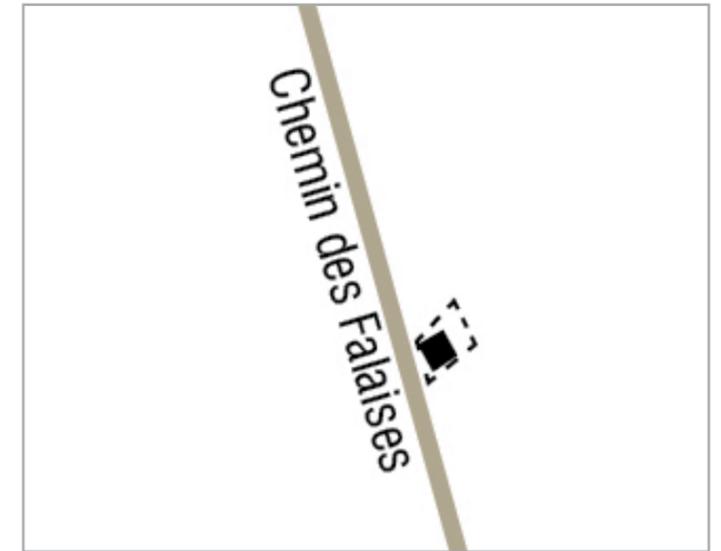
du côté ouest du chemin (voir unité de paysage 1.1), mais refermant les vues vers les villas et le fleuve;

- Portails plus sobres, moins fréquents;
- Bâtiments secondaires parfois implantés en marge avant pour dégager des vues vers le fleuve depuis la villa.

### Unité de paysage 1.3

À l'intersection du chemin des Falaises et de la côte Bellevue, les parcelles deviennent très petites. Le tissu urbain est beaucoup plus dense, se rapprochant des implantations de type villageois. Ces constructions semblent antérieures au tracé du chemin des Falaises, comme en témoigne l'Atlas de Duberger de 1895.

- Implantation en bordure de la route, directement sur la ligne de lot;
- Bâti de type villageois de plus faible gabarit;
- Orienté par rapport au chemin;
- Parcelles de tailles réduites;
- Peu de terrain libre autour du bâtiment;
- Peu d'aménagements paysagers;
- Stationnement en marge latérale.



7.31. Implantation type de l'unité de paysage 1.3.



7.30. Implantation type de l'unité de paysage 1.2.



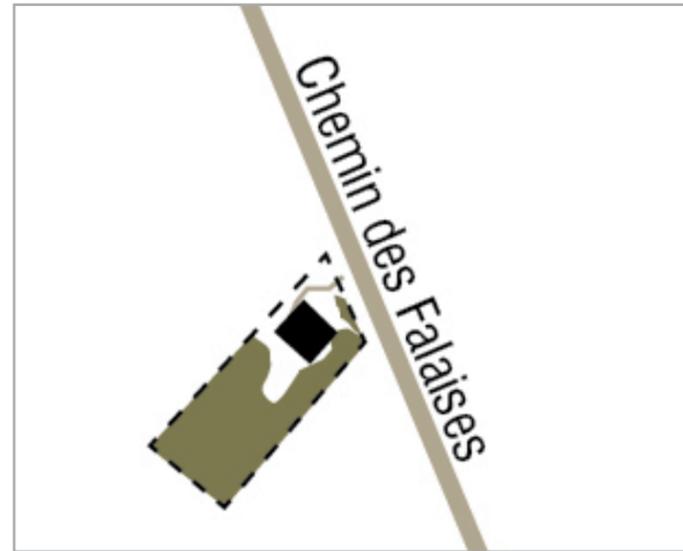
7.32. Implantation type de l'unité de paysage 1.3.

## SOUS SECTEUR 2

### Unité de paysage 2.1

Au sud de la côte Bellevue, les parcelles plus petites induisent une trame bâtie un peu plus dense. Les villas se retrouvent généralement situées beaucoup plus près du chemin. Le couvert forestier est également plus aéré. Le bâti encadre davantage la voie publique.

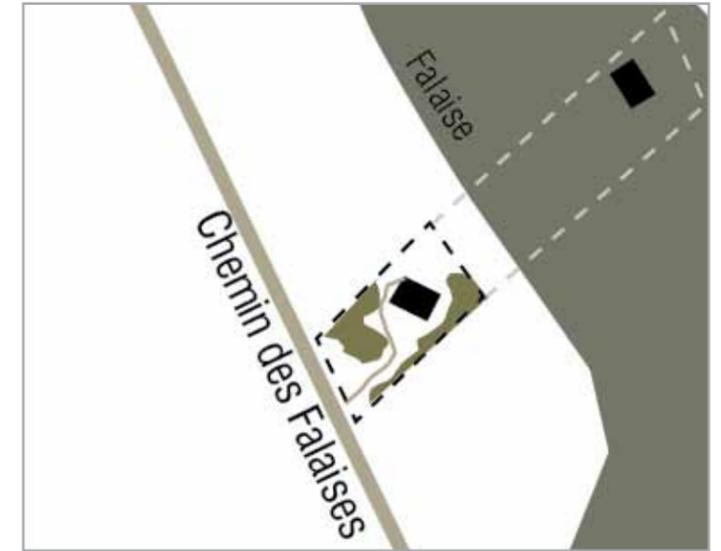
- Implantation légèrement éloignée du chemin et en surplomb par rapport à celui-ci, mais sur des terrains généralement plus petits que ceux de l'unité de paysage 1.1;
- Implantation au centre du lot;
- Bâti orienté vers le chemin;
- Chemin d'accès privé permettant de rejoindre la villa;
- Cour avant dégagée et gazonnée;
- Clôtures (de bois ou de pierres), haies, aménagements paysagers en bordure du chemin plus discrets permettant de voir davantage les villas;
- Présence de plusieurs portails donnant sur la voie publique où est indiqué le nom de la propriété.



7.33. Implantation type de l'unité de paysage 2.1.

### Unité de paysage 2.2

- Terrains relativement petits;
- Aménagements paysagers en bordure du chemin plus discrets permettant de voir les villas;
- Stationnement en cour avant;
- Implantation un peu éloignée du chemin, mais sur des terrains généralement plus petits que ceux de l'unité de paysage 1.2;
- Implantation au centre du lot;
- Bâti orienté vers le fleuve, parfois à angle par rapport au chemin;
- Chemin d'accès privé permettant de rejoindre la villa;
- Cours avant et arrière dégagées et gazonnées;
- Clôtures (de bois ou de pierres), haies, aménagements paysagers en bordure du chemin plus discrets permettant de voir davantage les villas;
- Présence de plusieurs portails donnant sur la voie publique où est indiqué le nom de la propriété.



7.35. Implantation type de l'unité de paysage 2.2.



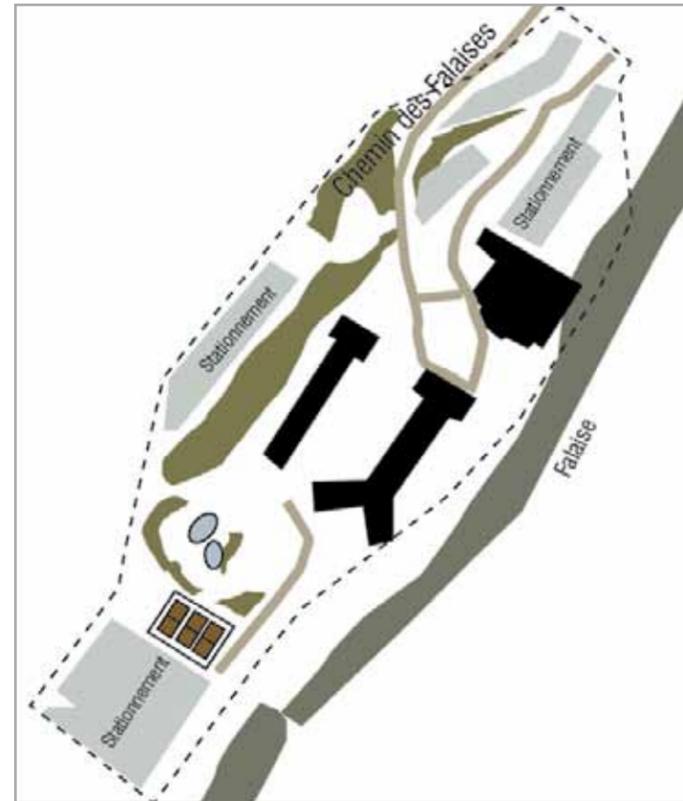
7.34. Implantation type de l'unité de paysage 2.1.



7.36. Implantation type de l'unité de paysage 2.2.

### Unité de paysage 2.3 - Manoir Richelieu

- Bâti de gabarit beaucoup plus imposant;
- Un seul grand lot;
- Bâti orienté par rapport au fleuve;
- Grande quantité de stationnements;
- Aménagements paysagers élaborés.



7.37. Implantation type de l'unité de paysage 2.3.



7.38. Implantation type de l'unité de paysage 2.3.

## LE BÂTI

### Types architecturaux

Outre le Manoir Richelieu et le Casino de Charlevoix, qui sont implantés à l'extrême sud du chemin (unité de paysage 2.3), le bâti spécialisé est absent du secteur. Le bâti de base du chemin des Falaises est essentiellement de villégiature. Plus précisément, il se compose de villas de gabarits importants. Les villas sont des résidences secondaires, destinées à la villégiature et conçues pour accueillir des familles nombreuses et plusieurs invités. Elles sont construites sur de grandes parcelles pour pouvoir profiter des paysages et de l'environnement qui les entourent. Bien que certaines villas aient été transformées en hôtels, auberges ou pensions, elles conservent leurs caractéristiques typologiques.

Tout le bâti spécialisé de l'ancien village de Pointe-au-Pic est concentré au bas de la falaise, donc à l'extérieur du secteur à l'étude. Les églises, commerces, hôtels et bâtiments institutionnels s'y retrouvent.

### Caractéristiques architecturales dominantes

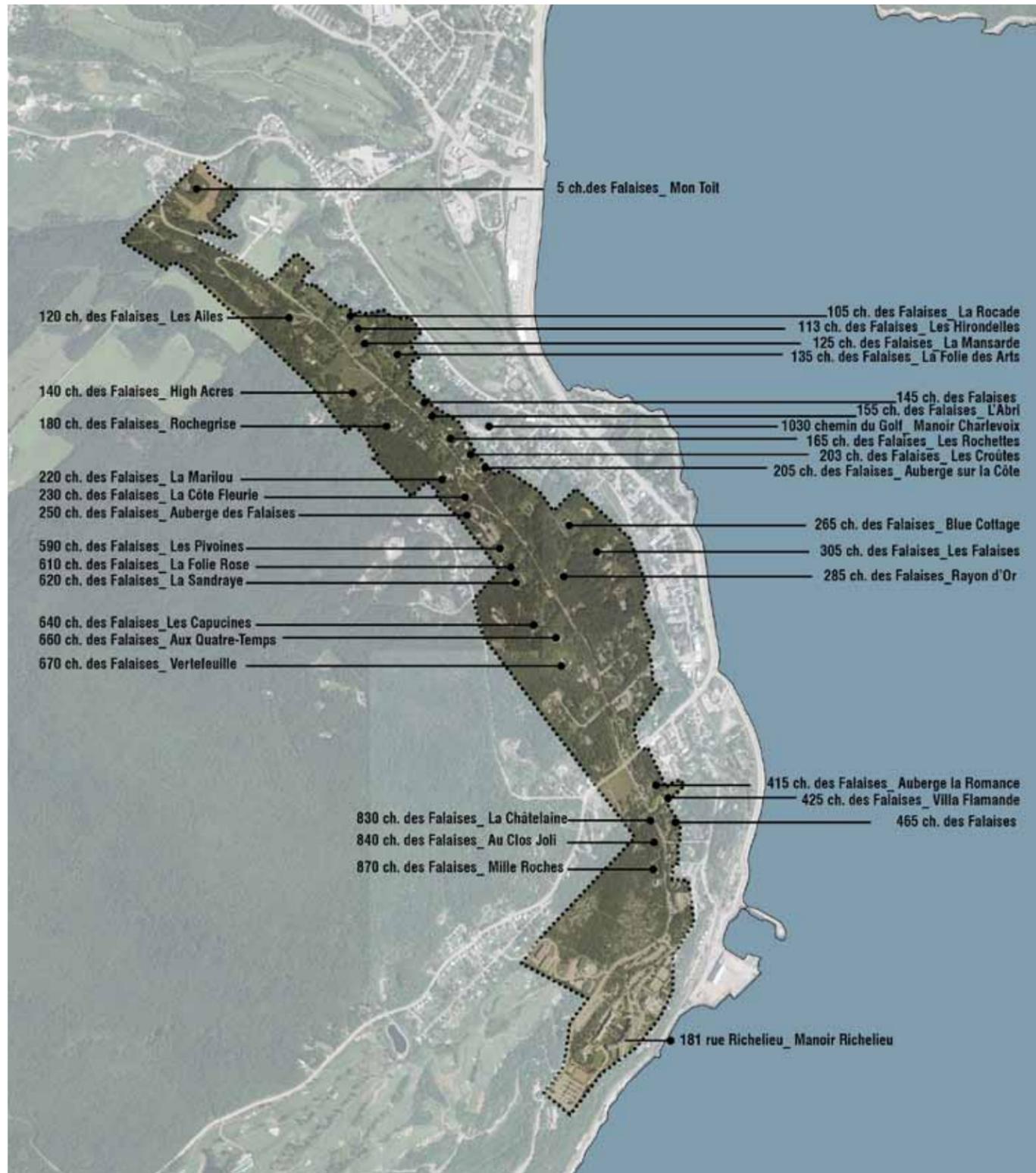
Le bâti du chemin des Falaises est caractérisé par une architecture planifiée, orchestrée par des architectes de renom provenant de Québec, Montréal, Toronto et de grandes villes américaines. Leur défi et leur commande consistaient à harmoniser les nouvelles villas au paysage grandiose qui leur faisait face. Parmi ces architectes, on retrouve évidemment Jean-Charles Warren, mais également Edward Staveley, John S. Archibald, Isaac Newton Phelps Stokes, Louis-Auguste Amos, James Waters, Robert W. Humphrey et Guy Saint-Aubin Mongenais. Les villas ainsi construites sont uniques mais bien ancrées dans le paysage. Comme c'est habituellement le cas dans de tels milieux de villégiature, les villas portent souvent un nom poétique qui évoque l'aspect pittoresque du lieu (ex : Roche-grise, Verte Feuille, Les Pivoines). On engage même souvent des architectes paysagers tels Patrick Morgan, John Charles et Frederick Jr Olmsted ainsi que Herbert Strong (Club de golf Murray Bay) pour aménager les jardins autour des villas.

Les styles choisis pour les villas du chemin des Falaises sont très éclectiques. On retrouve quelques villas inspirées du mouvement Arts & Crafts, et plus particulièrement du *Shingle Style* popularisé aux États-Unis. Ce style se caractérise par des matériaux traditionnels tels le bardeau de cèdre, des plans et des volumes articulés et plusieurs éléments en saillie comme des ailes, des avancées, de larges cheminées en pierre ainsi que des galeries et des terrasses. En plus du *Shingle Style*, des styles

anglais, normands et pittoresques sont également préconisés pour concevoir ces propriétés. Dans plusieurs cas, on s'inspire du bâti traditionnel de la région de Charlevoix, dont la maison de l'habitant avec sa toiture pointue à deux versants ou mansardée, ses murs blancs enduits de chaux et ses fenêtres traditionnelles à petits carreaux.

Les villas sont spacieuses et ont généralement deux niveaux, parfois trois. Les toitures sont de formes variées : deux versants droits, à larmiers retroussés, à toit mansardé ou à pavillon. Les toits sont souvent recouverts de bardeaux de cèdre et sont percés de lucarnes. De grandes galeries couvertes et de nombreuses fenêtres panoramiques permettent de tirer profit des vues sur le fleuve et les jardins. La porte principale est centrée sur la façade et est souvent monumentale. De façon générale, les villas optent pour des couleurs sobres. Le blanc est souvent utilisé pour le corps de bâti principal alors que les chambranles, volets et autres composantes architecturales sont peints de couleur plus foncée, souvent de tonalité noire.

Les espaces extérieurs sont considérés comme une extension de la villa et sont traités avec le même soin que les pièces du bâtiment. Ces espaces sont souvent bien délimités par des murets, des clôtures et des aménagements paysagers qui délimitent la parcelle et assurent la transition entre l'espace public de la rue et l'espace privé du domaine. Ces aménagements paysagers agissent également comme un écran d'intimité à partir de la voie publique. Les allées, souvent bien encadrées par un portail de bois ou de pierres, s'adaptent au terrain en pente et à la végétation présente. Leur tracé est donc sinueux, contribuant au caractère pittoresque du secteur. L'aire de stationnement se retrouve près de la maison, éloignée du chemin. Plusieurs bâtiments secondaires sont présents sur la propriété. Pour préserver les vues vers le fleuve, ils sont parfois positionnés en marge avant, sur le bord du chemin, surtout dans les unités de paysage 1.2 et 2.2.



7.39. Emplacement des principales villas du chemin des Falaises, à La Malbaie. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

### Principaux témoins architecturaux

Le bâti du chemin des Falaises est exemplaire de par son type, son nombre et son intégrité. La plupart des villas ont su conserver avec les années leurs caractéristiques architecturales d'origine. Aujourd'hui, on retrouve plus de 70 de ces villas uniquement le long des 4 km du parcours du chemin des Falaises. Plusieurs de celles-ci sont dignes d'intérêt :

Adresse	Nom de la villa	Propriétaire(s) d'origine	Architecte(s)	Date const.	Figure(s)
5, chemin des Falaises	Mon Toit	François Desbiens			Fig. 7.40
105, chemin des Falaises	La Rocaille ou Rocade				Fig. 7.41
113, chemin des Falaises	Les Hirondelles		Jean-Charles Warren	1925	Fig. 7.42 et 7.43
120, chemin des Falaises	Les Ailes (Maison Tibbits)	John Knox Tibbits	Jean-Charles Warren	1925	Fig. 7.44 et 7.45
125, chemin des Falaises	La Mansarde		Robert Walker Humphrey	1950	Fig. 7.46
135, chemin des Falaises	La Folie des Arts		Robert Walker Humphrey	1947	Fig. 7.47
140, chemin des Falaises	High Acres	Hume Blake	Mackenzie Waters	1935	Fig. 7.48
145, chemin des Falaises				1929	
155, chemin des Falaises	L'Abri				Fig. 7.49
165, chemin des Falaises	Les Rochettes				Fig. 7.50
180, chemin des Falaises	Rochegrise	M <sup>lle</sup> W. J. Boardman		1920	Fig. 7.51
203, chemin des Falaises	Les Croûtes (Canaan Cottage)	Sœurs Gertrude et Eugénie Gibert de New-York		v. 1920	Fig. 7.52 et 7.53
205, chemin des Falaises	Auberge sur la Côte	M <sup>me</sup> Henry Binse (Elizabeth Scudder Thebaud)		1905	Fig. 7.54 et 7.55
220, chemin des Falaises	La Marilou (emplacement de la villa Mur Blanc, 1907)				
230, chemin des Falaises	La Côte Fleurie (Villeneuve's Cottage)				Fig. 7.56
250, chemin des Falaises	Auberge des Falaises	M <sup>me</sup> C.P. Farnun			Fig. 7.56

Adresse	Nom de la villa	Propriétaire(s) d'origine	Architecte(s)	Date const.	Figure(s)
265, chemin des Falaises	Blue Cottage (Culver)	Hume Blake [?]			Fig. 7.57
285, chemin des Falaises	Rayon d'Or (Yellow Cottage)		Jean-Charles Warren	1898	Fig. 7.58 et 7.59
305, chemin des Falaises	Les Falaises	James Hampden Robb		1933	Fig. 7.60 et 7.61
Indéterminée	Mon Repos	M <sup>me</sup> F. E. Roy Painchaud			
415, chemin des Falaises	Auberge la Romance	M <sup>me</sup> Frederick Xxton [?]			Fig. 7.62
Vers 445, chemin des Falaises	Villa flamande (T'vlaams Hof)			1893	Fig. 7.63 et 7.64
465, chemin des Falaises		Fitzpatrick	Guy Saint-Aubin Mongenais	1950	Fig. 7.65
590, chemin des Falaises	Les Pivoines (Les Hydrangés)	Ferdinand Jake			Fig. 7.66
610, chemin des Falaises	La Folie Rose	M <sup>me</sup> C. L. Tiffany			Fig. 7.66
620, chemin des Falaises	La Sandraye (Le Cran, Ely's Cottage)				Fig. 7.67
640, chemin des Falaises	Les Capucines	Gordon McDougall			Fig. 7.68
660, chemin des Falaises	Aux Quatre-Temps				Fig. 7.69
670, chemin des Falaises	Verte Feuille	Sir Lomer Gouin	Louis Auguste Amos	1918	Fig. 7.70
830, chemin des Falaises	La Châtelaine	Clareinch Cottage		1892	Fig. 7.71
840, chemin des Falaises	Au Clos Joli				Fig. 7.72
870, chemin des Falaises	Mille Roches	Samuel Blake		1873	
8, rue des Pins	Auberge Les Sources	Louis Adjutor Amyot			
340, côte Bellevue	Pin Rouge	Henry Parker Fairbanks	Jean-Charles Warren		
181, rue Richelieu	Manoir Richelieu		John S. Archibald	1928	Fig. 7.73 et 7.74



7.40. Villa Mon Toit, sise au 5, chemin des Falaises.



7.42. Villa Les Hirondelles, sise au 113, chemin des Falaises, s.d. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 161.



7.41. Dépendance de la villa La Rocaille, sise au 105, chemin des Falaises.



7.43. Villa Les Hirondelles, sise au 113, chemin des Falaises.



7.44. Villa Les Ailes (Maison Tibbits), sise au 120, chemin des Falaises, s.d. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 228.



7.46. Villa La Mansarde, sise au 125, chemin des Falaises.



7.49. Villa L'Abri, sise au 155, chemin des Falaises, 2013. Source : © Google Streetview.



7.52. Villa Les Croûtes, sise au 203, chemin des Falaises, vers 1910 alors que le domaine était plus dégagé. Source : Godelieve DE KONINCK. « Des maisons centenaires encore bien animées ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. n° 66, 2010, p. 5.



7.45. Villa Les Ailes (Maison Tibbits), sise au 120, chemin des Falaises. Source : © Pierre Lahoud, 2013.



7.47. Entrée de la villa La Folie des Arts, sise au 135, chemin des Falaises.



7.50. Villa Les Rochettes, sise au 165, chemin des Falaises.



7.53. Villa Les Croûtes (Canaan Cottage), sise au 203, chemin des Falaises, telle que visible en 2013.



7.48. Villa High Acres, sise au 140, chemin des Falaises. © Pierre Lahoud, 2013.



7.51. Villa Rochegrise, sise au 180, chemin des Falaises, 2013. Source : © Pierre Lahoud, 2013.



7.54. Auberge sur la Côte, sise au 205, chemin des Falaises, s.d., Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 228.



7.57. Villa Blue Cottage (Culver), sise au 265, chemin des Falaises, s.d. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 165.



7.59. Villa Rayon d'Or (Yellow Cottage), sise au 285, chemin des Falaises, s.d. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 155.



7.61. Villa Les Falaises, sise au 305, chemin des Falaises, s.d. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 186.



7.55. Auberge sur la Côte, sise au 205, chemin des Falaises, telle que visible en 2013.



7.58. Entrée de la villa Blue Cottage (Culver), sise au 265, chemin des Falaises.



7.60. Entrée de la villa Rayon d'Or (Yellow Cottage), sise au 285, chemin des Falaises.



7.62. Villa Les Falaises, sise au 305, chemin des Falaises.



7.56. Auberge des Falaises, sise au 250, chemin des Falaises (à gauche) et la villa La Côte Fleurie (Villeneuve's Cottage), sise au 230, chemin des Falaises (à droite). Source : © Pierre Lahoud, 2013.



7.63. Auberge La Romance, sise au 415, chemin des Falaises.



7.64. Villa Flamande (T'vlaams Hof), sise aux environs du 445, chemin des Falaises, s.d. Source : Normand PERRON et Serge GAUTHIER. *Histoire de Charlevoix*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC / Presses de l'Université Laval, 2000, p. 249.



7.67. Villa La Folie Rose, sise au 610, chemin des Falaises (à gauche) et villa Les Pivoines (Les Hydrangées), sise au 590, chemin des Falaises (à droite). Source : © Pierre Lahoud, 2013.



7.70. Villa Aux Quatre-Temps, sise au 660, chemin des Falaises. Source : © Pierre Lahoud, 2013.



7.73. Villa Au Clos Joli, sise au 840, chemin des Falaises.



7.65. Villa Flamande (T'vlaams Hof), sise aux environs du 445, chemin des Falaises, telle que visible en 2013.



7.68. Villa La Sandraye (Le Cran, Ely's Cottage), sise au 620, chemin des Falaises. Source : © Pierre Lahoud, 2013.



7.71. Entrée de la villa Verte Feuille, sise au 670, chemin des Falaises.



7.74. Le Manoir Richelieu, en 1929. Source : France GAGNON-PRATTE. *Fairmont le manoir Richelieu*. Québec, Éditions Continuité, 2003, p. 29.



7.66. Villa sise au 465, chemin des Falaises.



7.69. Villa Les Capucines, sise au 640, chemin des Falaises. Source : © Pierre Lahoud, 2013.



7.72. Villa La Châtelaine, sise au 830, chemin des Falaises.



7.75. Le Manoir Richelieu, tel que visible en 2013.

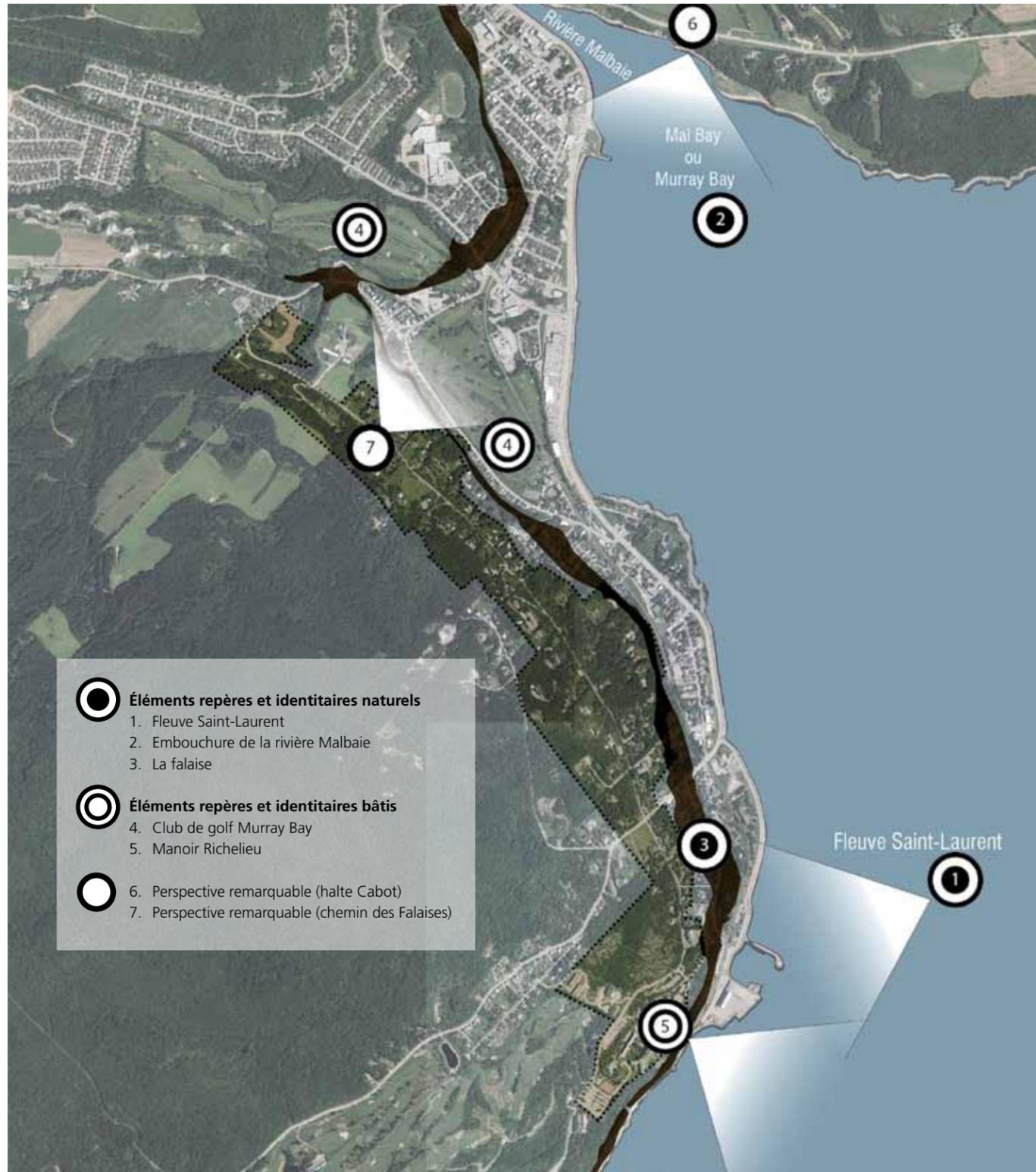
## ANALYSE VISUELLE

### Objets repères et identitaires

Le fleuve Saint-Laurent est sans contredit l'élément repère et identitaire des paysages de La Malbaie et du chemin des Falaises. Élément attracteur des premiers villégiateurs, le fleuve est source de loisirs et de contemplation permettant de se repérer, tout en s'avérant être un lieu de communication essentiel au développement de la région. À sa rencontre avec l'embouchure de la rivière Malbaie, le fleuve devient la baie de La Malbaie, véritable lieu identitaire de tout le territoire de la municipalité. C'est autour de cette baie que s'est développée toute l'activité économique de la région. Sur le chemin des Falaises, le fleuve apparaît en de rares endroits, et ce même si toute la trame bâtie y est associée. Chacune des villas est implantée en relation directe avec le fleuve Saint-Laurent.

La falaise, comme les collines environnantes, est également un élément repère important. Elle ajoute au charme pittoresque du secteur et permet à un grand nombre de villégiateurs de pouvoir jouir de la vue vers le fleuve. La falaise, en tant que limite, a permis de créer une distinction entre le village, en contrebas, et le secteur de villégiature qui a fait la renommée de La Malbaie.

Le tracé du chemin des Falaises est également compris entre deux objets repères et identitaires très forts : Le Club de golf Murray Bay et le Manoir Richelieu. Ces deux attraits témoignent de la notoriété de La Malbaie comme lieu de villégiature bien établi depuis des années. Ils forment des ensembles bien ancrés dans les paysages et facilement repérables à partir du fleuve et de la rive. À partir du chemin, ils sont encore une fois très discrets, le couvert forestier faisant écran aux percées visuelles de part et d'autre du parcours.



7.76. Les éléments repères et identitaires du chemin des Falaises, à La Malbaie. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



7.77. Le fleuve Saint-Laurent est omniprésent dans les paysages du chemin des Falaises, notamment au Manoir Richelieu.



7.78. Le Manoir Richelieu et la falaise, éléments repères à partir du fleuve. Source : © Fairmont Manoir Richelieu.



7.79. Quelques rares percées visuelles permettent d'apprécier le fleuve et la baie dans le secteur des villas.



7.80. Le Club de golf Murray Bay, inauguré en 1894. Source : © BAnQ, cote P547,S1,SS1,SSS1,D341, P07R [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/Anq\\_Afficher\\_image?p\\_page=1&p\\_anqid=20140306102440776&P\\_cote=P547,S1,SS1,SSS1,D341&P\\_codedepo=03Q&P\\_numunide=881734&p\\_hauteur=794&p\\_largeur=1584](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/Anq_Afficher_image?p_page=1&p_anqid=20140306102440776&P_cote=P547,S1,SS1,SSS1,D341&P_codedepo=03Q&P_numunide=881734&p_hauteur=794&p_largeur=1584) (consulté le 7 octobre 2015).

## Perspectives visuelles

### **Vers le site**

À partir des haltes Pélican et Cabot, sur le boulevard Malcolm-Fraser en direction de Cap-à-l'Aigle, il est possible de deviner subtilement le chemin des Falaises entre les grandes propriétés implantées de l'autre côté de la baie. Le chemin se fait tout de même assez discret, le couvert forestier étant omniprésent.

En provenance de Saint-Irénée, le long du rang Terrebonne, les perspectives visuelles sont attirées en direction du fleuve, vers le bas de la côte Bellevue. Ainsi, on croise le chemin des Falaises sans comprendre l'opulence de toutes ces villas qui se retrouvent de part et d'autre de la côte.

À l'autre extrémité, à l'intersection avec le chemin Mailloux, les percées visuelles vers le chemin des Falaises laissent tout de même présager l'implantation de villas. Le bâti de type agricole domine toutefois.

À partir du village de Pointe-au-Pic, les villas se font également très discrètes, dissimulées en haut de la falaise derrière les arbres.

Les perspectives visuelles les plus remarquables sont sans contredit celles à partir du fleuve. De là, on perçoit tous les éléments clés du paysage qui ont attiré les villégiateurs.



7.81. Perspective visuelle vers le chemin des Falaises (voir l'encadré) à partir de la halte Cabot.

### À partir du site

Le couvert forestier et les aménagements le long du chemin des Falaises referment complètement les perspectives vers les villas, le fleuve et le village de Pointe-au-Pic en contrebas. Les vues sont fermées (figure 7.82). La sinuosité du parcours amène toutefois un certain effet de découverte. Quelques rares percées visuelles, situées majoritairement au début du parcours (au nord) (figure 7.83) et sur le site du Manoir Richelieu, permettent de tisser le lien entre le chemin et le fleuve, pourtant déterminant dans le tracé du parcours. De la même façon, seules quelques villas sont visibles à partir du chemin. La plupart ne sont identifiables que par le traitement des allées, des portails, des clôtures et des murets le long des lots. Le caractère privé des villas, qui évoque une certaine richesse, est tout de même évident.

De façon générale, les perspectives visuelles remarquables donnant vers le chemin des Falaises et à partir de celui-ci sont assez rares. Il faut pénétrer sur les propriétés privées pour en saisir toute la splendeur. Les photographies anciennes permettent toutefois de confirmer que cet effet de fermeture et de privatisation des vues est assez récent (figures 7.84 et 7.88). Les propriétés d'origine étant initialement davantage déboisées, les percées visuelles à partir du chemin des Falaises étaient beaucoup plus nombreuses et diversifiées.



7.82. Perspective visuelle typique le long du chemin des Falaises.



7.83. Intersection des chemins Mailloux et des Falaises.



7.84. Vue vers la villa Les Hironnelles. Source : © BAnQ, cote P547,S1,SS1,SSS1,D266,P020R [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/Anq\\_Afficher\\_image?p\\_page=1&p\\_anqid=20160128100601760&P\\_cote=P547,S1,SS1,SSS1,D266&P\\_codedepo=03Q&P\\_numunide=881497&p\\_hauteur=714&p\\_largeur=1584](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/Anq_Afficher_image?p_page=1&p_anqid=20160128100601760&P_cote=P547,S1,SS1,SSS1,D266&P_codedepo=03Q&P_numunide=881497&p_hauteur=714&p_largeur=1584)



7.85. Les jardins et les terres déboisées de la villa Les Croûtes. Source : © BAnQ, P547,S1,SS1,SSS1,D341,P17R [en ligne] : [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/Anq\\_Afficher\\_image?p\\_page=1&p\\_anqid=20140306102440776&P\\_cote=P547,S1,SS1,SSS1,D341&P\\_codedepo=03Q&P\\_numunide=881734&p\\_hauteur=794&p\\_largeur=1584](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/Anq_Afficher_image?p_page=1&p_anqid=20140306102440776&P_cote=P547,S1,SS1,SSS1,D341&P_codedepo=03Q&P_numunide=881734&p_hauteur=794&p_largeur=1584)



7.86. Les terres déboisées autour de la villa Blue Cottage. Source : Philippe DUBÉ. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, p. 165.



7.87. Percée visuelle à partir du Club de golf Murray Bay, vers 1912. On y voit le Manoir Charlevoix et plusieurs villas le long du chemin des Falaises. Les parcelles sont largement déboisées pour profiter des vues vers le fleuve. Source : © Musée McCord, cote VIEW-4925 [en ligne] : <http://www.mccord-museum.qc.ca/fr/collection/artefacts/VIEW-4925>



7.88. Percée visuelle à partir du Club de golf Murray Bay, vers 1912. On y voit le Manoir Charlevoix (gauche) et plusieurs villas (Les Croûtes et Murs Blancs) le long du chemin des Falaises. Les parcelles sont largement déboisées pour profiter des vues vers le fleuve. Source : © Musée McCord, cote VIEW-4927 [en ligne] : <http://www.mccord-museum.qc.ca/fr/collection/artefacts/VIEW-4927>

## SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

### Synthèse

Le chemin des Falaises est un lieu unique qui témoigne de la villégiature qui a marqué toute la région de La Malbaie au siècle dernier. Il s'étire en haut de la falaise, entre le Club de golf Murray Bay et le Manoir Richelieu, de manière à ce que les différentes parcelles puissent profiter du panorama vers le fleuve Saint-Laurent et l'embouchure de la rivière Malbaie. Cet engouement pour le paysage environnant est véritablement l'élément déterminant pour l'aménagement de la parcelle et l'organisation bâtie des villas.

Le chemin des Falaises est au départ un parcours de raccordement venu relier entre elles les villas déjà implantées en haut de la falaise qui, à l'époque, possédaient chacune une allée privée partant du village de Pointe-au-Pic, juste en contrebas de la falaise. Suite à l'ouverture du chemin, de nouvelles constructions se sont alors implantées du côté ouest de la voie, sur les grandes parcelles encore vacantes. Aujourd'hui, les liens entre le chemin, la falaise et le village sont moins clairs. Les intersections le long du parcours se font rares. À l'exception de celle de la côte Bellevue, les parcours d'implantation (nouveaux et anciens) qui rencontrent le chemin sont discrets.

Le chemin des Falaises est véritablement un parcours résidentiel utilisé principalement par la circulation locale. Outre sa partie sud qui permet d'accéder au Manoir Richelieu, le chemin ne constitue pas une route touristique et panoramique. La lecture de la valeur historique et architecturale de l'ensemble se fait difficilement. Cependant, le chemin répond adéquatement à la commande des propriétaires d'avoir des résidences secondaires privées, bien ancrées dans leur environnement immédiat. À partir de la voie publique, les villas se dissimulent sous le couvert forestier. Les haies, clôtures, portails et aménagements paysagers implantés le long du parcours prennent alors toute leur importance, seuls éléments visibles qui témoignent de toutes les propriétés situées derrière. L'inscription du nom de certaines villas, en bordure de la route, permet également d'en saisir l'opulence.

Avec les années, quelques villas ont été converties en résidences pour touristes et auberges. Le caractère privé du chemin diffère ainsi énormément du caractère public de l'ancien village de Pointe-au-Pic où se retrouvent tous les services et les hôtels. Les deux entités ont conservé avec les années leurs caractéristiques d'origine. Ainsi, les lieux publics le long du chemin sont pratiquement absents. Les percées visuelles vers le fleuve sont réservées aux domaines privés.

L'architecture des villas n'est alors pratiquement pas visible à partir du chemin des Falaises. Elle se caractérise toutefois par des villas de gabarits importants qui ont été conçues pour la plupart par des architectes de renom. Leur construction de qualité tend à s'harmoniser au paysage environnant. Les grands et riches espaces intérieurs se prolongent vers l'extérieur où la propriété est aménagée de manière à jouir du panorama vers le fleuve. Les espaces extérieurs tout autour des villas deviennent donc une caractéristique importante. À l'époque de leur construction, les parcelles étaient davantage ouvertes vers le fleuve. Le couvert forestier a aujourd'hui gagné du terrain, si bien que les villas sont pratiquement absentes des paysages du chemin des Falaises.

### Recommandations

#### Le système viaire

- Conserver la largeur et le tracé du chemin des Falaises pour limiter la vitesse et conserver son aspect pittoresque;
- Minimiser l'ouverture de nouvelles rues à l'ouest du chemin (parcours d'implantation et de raccordement). Lorsque nécessaire, privilégier l'ouverture de nouveaux chemins privés qui sillonnent les terrains. Éviter le déboisement excessif pour minimiser l'impact de ces nouveaux parcours sur les paysages environnants;
- Privilégier l'ouverture de nouvelles rues qui permettent de faire le lien entre le village et le chemin des Falaises en s'inspirant des parcours d'implantation anciens (côtes).

#### Le système parcellaire

- Conserver le découpage cadastral en évitant de morceler davantage les grandes propriétés;
- Découper les nouvelles parcelles en regard des caractéristiques de chacun des sous-secteurs et des unités de paysage;
- S'inspirer du découpage cadastral et du mode d'occupation des parcelles des différents sous-secteurs et des unités de paysage pour les nouvelles implantations;
- Respecter la topographie naturelle du lot et éviter la création de talus;
- Aménager l'ensemble des parcelles et délimiter celles-ci avec des aménagements paysagers (murets, clôtures, haies, alignements d'arbres);
- Favoriser les allées et les stationnements qui s'insèrent dans l'environnement et qui sillonnent sur la propriété de façon à limiter leur impact visuel sur le chemin. Privilégier les allées de faible largeur.

#### Les percées visuelles

- À l'image des paysages visibles sur les photographies anciennes, permettre de façon contrôlée le déboisement partiel et ciblé pour ouvrir des perspectives cadrées vers le fleuve à partir du chemin ou des villas;
- Éviter de trop déboiser le long du chemin pour conserver l'intimité des villas. Conserver le plus possible les collines boisées qui se retrouvent en arrière-plan des paysages du chemin des Falaises;
- Conserver et mettre en valeur le Club de golf Murray Bay ainsi que le vaste site du Manoir Richelieu qui constituent des véritables pôles dans les paysages et dans l'histoire du développement de la villégiature du secteur.

#### Le bâti

- Éviter la construction de bâti spécialisé (public, institutionnel ou commercial) le long du chemin des Falaises;
- Entretien et mettre en valeur les clôtures, haies et portails le long du chemin, qui sont souvent les seuls témoins visibles des domaines situés derrière;
- Pour les nouvelles constructions, privilégier des constructions uniques, de qualité supérieure, qui s'intègrent au paysage environnant. Orienter le bâti vers le fleuve ou vers le chemin, selon l'unité de paysage correspondante. Privilégier des constructions qui s'ouvrent vers l'extérieur (galeries, terrasses, grandes ouvertures);
- Veiller à entretenir et à conserver adéquatement les villas existantes en choisissant des matériaux appropriés et en restaurant avec soin les différentes composantes architecturales d'intérêt;
- Développer un programme d'interprétation uniforme, sur panneaux par exemple, le long du chemin en face de chacune des propriétés afin d'identifier les propriétaires d'origine, les architectes de renom associés à la conception des résidences et les styles architecturaux en présence, tout en respectant l'intimité des propriétaires actuels;
- Mettre en valeur l'œuvre architecturale de Jean-Charles Warren par des études plus approfondies, une exposition, un circuit thématique, une publication, etc.

## BIBLIOGRAPHIE

### Archives et centres de documentation

MRC de Charlevoix-Est. Schéma d'aménagement.

Ville de La Malbaie. Plan d'urbanisme.

### Études et inventaires

Anne Carrier Architecte, GRHQR et SIGMA. *Évaluation des territoires d'intérêt patrimonial : MRC Charlevoix-Est*. s.l., s.é., février 1998, n.p.

CHARROIS, Geneviève. *Arrondissement de La Malbaie. Rapport au feuillet, n° 2005-97*. Direction des services historiques de Parcs Canada. s.l., n.p.

Exploracom. *Charlevoix et le Manoir Richelieu*. Cap-à-l'Aigle, 1996, 74 p.

IBI/DAA. *Plan Paysage de la route 138*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2013, 103 p.

Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2010, 174 p.

SOTAR. *Macro-inventaire, comté de Charlevoix-Est, analyse du paysage architectural : étude synchronique des lieux, étude thématique de l'architecture*. s.l., Comté de Charlevoix-Est, 1983 (février).

### Monographies et ouvrages de référence

DUBÉ, Philippe. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986, 336 p.

DUMAS, Alain, et Yves OUELLET. *Charlevoix joyau du Québec*. Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, 1997, 159 p.

GAGNON PRATTE, France. *Fairmont le manoir Richelieu*. Québec, Éditions Continuité, 2003, 85 p.

GAUTHIER, Serge, et Normand PERRON. *Charlevoix*. Québec, Éditions de l'IQRC, 2002, 173 p.

LAMBERT, Serge, et Caroline ROY. *Une histoire d'appartenance Charlevoix*. Sainte-Foy, Éditions GID, 2001, 187 p.

PAQUETTE, Sylvain, Philippe POUILLAOUÉC-GONIDEC et Gérald DOMON. *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2008, 96 p.

PAQUETTE, Marcel. *Villégiature et tourisme au Québec 1800-1910*. Tome 1. Québec, Éditions GID, 2005, 309 p.

PELLETIER, Louis. *La seigneurie de Mount Murray*. Sillery, Septentrion, 2008, 397 p.

PERRON, Normand, et Serge GAUTHIER. *Histoire de Charlevoix*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC / Presses de l'Université Laval, 2000, 387 p.

ROBITAILLE, André, et Jean-Pierre SAUCIER. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, Les Publications du Québec, 1998. 213 p.

TREMBLAY, Rosaire. *Charlevoix des secrets bien gardés*. Québec, Les Éditions GID, 2010, 205 p.

WRONG, George M. *Un manoir canadien et ses seigneurs 1761-1861 : cent ans d'histoire*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 273 p.

### Articles de périodiques

BOURGET, Clermont. « Pour la pérennité de Charlevoix ». *Continuité*. Québec, Conseil des monuments et sites du Québec, n° 78, 1998, p. 27-29.

DE KONINCK, Godelieve. « Des maisons centenaires encore bien animées ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 66, 2010, p. 2-6.

GAGNÉ, Bernard Serge. « Le design urbain; dessine-moi une ville ! ». *Continuité*. Québec, Conseil des monuments et sites du Québec, n° 87, 2000-2001, p. 31-33.

GAUTHIER, Serge, et Christian HARVEY. « La Malbaie, la mal-aimée ? ». *Continuité*. Québec, Conseil des monuments et sites du Québec, n° 87, 2000-2001, p. 27-29.

GAUTHIER, Serge, et Christian HARVEY. « Le tourisme dans Charlevoix, les repères chronologiques ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 64, 2010, p. 3-8.

GAUTHIER, Serge. « La petite histoire d'un grand hôtel ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, n° 25, 1997, p. 9-15.

### Ressources électroniques

#### Sites internet

Musée McCord [en ligne] : <http://www.musee-mccord.qc.ca/fr/>  
Québec. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) [en ligne] : <http://pistard.banq.qc.ca/>

Québec. Commission de toponymie du Québec [en ligne] : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.aspx>

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : [http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=184149&type=bien#.UjCjVX\\_eSPw](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=184149&type=bien#.UjCjVX_eSPw)

Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix. <http://www.biospherecharlevoix.com/en/accueil.php>

Tourisme Charlevoix [en ligne] : <http://www.tourisme-charlevoix.com/>

Ville de La Malbaie [en ligne] : <http://www.ville.lamalbaie.qc.ca/>

#### Documents et articles électroniques

BRADETTE, Mélissa. « Résidence Beaubien : Une maison estivale typiquement charlevoisienne ». *Le Quotidien*. Chicoutimi, 27 mars 2012 [en ligne] : <http://www.lapresse.ca/le-quotidien/toit-et-moi/201203/27/01-4509919-une-maison-estivale-typiquement-charlevoisienne.php#Slide-6-box-0> (consulté le 7 octobre 2013).

BUIES, Arthur. *Petites chroniques pour 1877*. La Bibliothèque électronique du Québec. Coll. Littérature québécoise, n° 133 [en ligne] : <http://beq.ebooksgratuits.com/pdf/Buies-1877.pdf> (consulté le 7 octobre 2013).

HILL, Robert G. « McKim, Mead & White ». *Biographical Dictionary of Architects in Canada 1800-1950* [en ligne] : <http://dictionaryofarchitectsincanada.org/architects/view/1915> (consulté le 7 octobre 2013).

PERRON, Alexandra. « Les maisons en « croûtes » des soeurs Gibert ». *Le Soleil*. Québec, 6 juillet 2013 [en ligne] : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/maison/patrimoine/201307/04/01-4667786-les-maisons-en-croutes-des-soeurs-gibert.php> (consulté le 7 octobre 2013).

Ruralys. *À la découverte des paysages de la Côte de Beaupré et de Charlevoix*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de la Côte de Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. 2010 [en ligne] : <http://www.notrepanorama.com/ruralys/> (consulté le 19 septembre 2013).

